

**André Mayengo (Entreprendre-Cedita)
& Jean Macaire MUNZELE Munzimi
(OCIV - M&D)**

**“Guide pratique pour une
exploitation agricole”**

située à Kinshasa et sa périphérie

Rédaction finale par Anton VAN ASSCHE

OCIV- Migration & Développement est un département au sein de Vluchtelingenwerk Vlaanderen. Il existe depuis l'an 2000. Ce département s'adresse essentiellement aux migrants qui désirent développer des initiatives de création d'entreprises et de développement en faveur des populations locales de leurs pays d'origine.

OCIV- Migration et Développement
Département de Vluchtelingenwerk Vlaanderen
Rue Gaucheret 164, B - 1030 Bruxelles
Tél. 00.32.2.274.00.20 – fax : 00.32.2.201.03.76.
E-mail : info@vluchtelingenwerk.be
www.migratie-ontwikkeling.org
www.vluchtelingenwerk.be

Entreprendre- Cedita, en sigle « EDD- Cedita /R.D.C. » ONGD - Entreprendre pour un Développement Durable en République Démocratique du Congo (Conseils, Entreprise, Développement – Intégré, Transferts, Accompagnement) a été créé en 2003. Les expériences de l'association sont basées sur le travail fait au sein de Cedita depuis 1989. L'organisation s'adresse aux petits entrepreneurs et artisans, ainsi qu'aux groupements de base et associations. L'objectif est de les appuyer dans leurs initiatives de développement local et communautaire. Il est devenu un point de référence dans le domaine de Migration & Développement à Kinshasa.

Entreprendre – Cedita : Rue de la Rivière 57, Quartier de Mososo,
Commune de Limete, Kinshasa
Vodacom : 00.243.8181.20.313 – Celtel : 00.243.98.26.91.21.
E-mail : ceditacongo@yahoo.fr

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS.....	11
INTRODUCTION GENERALE.....	16
PREMIÈRE PARTIE : QUELQUES ÉLÉMENTS POUR UNE EXPLOITATION AGRICOLE.....	20
CHAPITRE 1 - LE PROGRAMME VALEPRO	22
1. 1. ANALYSE DE LA PROBLÉMATIQUE	22
1. 2. OBJECTIFS DU PROGRAMME	24
1. 3. LA MÉTHODOLOGIE APPLIQUÉE	26
1. 3.1. <i>La transnationalité</i>	26
1. 3. 2. <i>Le dispositif transnational entre la Belgique et la RD Congo.....</i>	30
CHAPITRE II - PLAN POUR UNE EXPLOITATION AGRICOLE	34
2. 1. KINSHASA : CLIMAT, VÉGÉTATION ET SOL....	35
2. 2. TYPOLOGIE DE FACTEURS	38
2. 2.1. <i>Facteurs techniques</i>	39
2. 2. 2. <i>Facteurs économiques.....</i>	42
2. 2. 3. <i>Facteurs politiques.....</i>	43
2. 2. 4. <i>Facteurs sociaux</i>	43
2. 2. 5. <i>Facteurs juridiques.....</i>	44
2.3. ANALYSE D'UNE EXPLOITATION AGRICOLE	51
II. 3. 1. <i>Type de présentation d'une exploitation agricole</i>	51
II. 3. 2. <i>Etapas du développement d'une exploitation agricole</i>	57

**CHAPITRE III : PRESENTATION DE QUELQUES
EXPLOITATIONS DE CULTURES TYPES ET D'UNE
CARBONISATION.....68**

III. 1. EXPLOITATION DE LA CULTURE DU MAÏS ...	70
II. 1. 1. Identification de l'exploitation.....	70
III. 1. 2. Rendement (Qp/ha Qculture/ha)	71
III. 1. 3. Technologie utilisée	73
III. 1. 4. Système d'écoulement et de conservation.....	73
III. 1. 5. Grandes étapes culturales pour le maïs.....	74
III. 1. 6. Leçons à tirer pour une exploitation du maïs...75	
III. 2. EXPLOITATION D'UNE RIZICULTURE PLUVIALE	78
III. 2. 1. Identification de l'exploitation.....	78
III. 2. 2. Rendement.....	78
III. 2. 3. Technologie utilisée	78
III. 2. 4. Système d'écoulement et de conservation.....	79
III. 2. 5. Grandes étapes culturales du riz pluvial.....	80
III. 3. EXPLOITATION DU MANIOC	85
III. 3. 1. Identification de l'exploitation.....	85
III. 3. 2. Rendement (Qp/ha Qcultivé/ha)	85
III. 3. 3. Technologie utilisée	86
III. 3. 4. Système d'écoulement et de conservation.....	86
III. 3. 5. Grandes étapes culturales du manioc.....	86
III. 3. 6. Leçons à tirer pour une exploitation de manioc90	
III. 4. EXPLOITATION DE LA CULTURE D'ARACHIDE	92
III. 4. 1. Identification de l'exploitation.....	92
III. 4. 2. Rendement (Qp/ha Qcultivé/ha)	92
III. 4. 2 Technologie utilisée	92
III. 4. 3. Système d'écoulement et conservation	93
III. 4. 4. Grandes étapes culturales pour l'arachide.....	94
III. 4. 5. Leçons à tirer pour une exploitation d'arachide97	
III. 5. EXPLOITATION D'UNE CARBONISATION	99
III. 5. 1. Identification de l'exploitation.....	99

III. 5. 2. <i>Le rendement</i>	100
III. 5. 3. <i>Technologie utilisée</i>	101
III. 5. 4. <i>Système d'écoulement et techniques de conservation</i>	101
III. 5. 5. <i>Grandes étapes à suivre pour une exploitation de carbonisation</i>	102
III. 5. 6. <i>Leçons à tirer pour une exploitation de carbonisation</i>	105

DEUXIÈME PARTIE : RAPPORT DES ECHANGES ENTRE PROMOTEURS AGRICOLES ET EXPERTS UNIVERSITAIRES..... 108

CHAPITRE IV : LA PROBLEMATIQUE DE L'EXPLOITATION AGRICOLE EN RDC : VERS QUELLE DYNAMIQUE DE DEVELOPPEMENT ? 110

IV. 1. INTRODUCTION.....	110
IV. 2. LE CADRE SPATIAL DE L'EXPLOITATION AGRICOLE EN RDC	111
IV. 2.1. <i>La diversité des conditions naturelles et humaines : les renseignements tirés des cartes géographiques</i>	111
IV. 2. 2. <i>Les dynamiques spatiales : tendances majeures caractéristiques du monde rural congolais</i>	114
IV. 2. LES CARACTÉRISTIQUES DE L'EXPLOITATION AGRICOLE EN RDC	115
IV. 2. 1. <i>Une faible part de la population active agricole dans la population totale ?</i>	115
IV. 2. 2. <i>Un régime foncier traditionnel et communautaire marqué par de timides évolutions introduites par la loi Bakajika et la loi foncière (1966-1973)</i>	116

IV. 2. 3. <i>Les faiblesses économiques de l'agriculture congolaise et le déclin du secteur agricole</i>	117
IV. 3. VERS QUELLE DYNAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE EN RDC ?	119
IV. 3. 1. <i>Les difficultés de la commercialisation des produits agricoles et la question de l'exiguïté des terroirs agricoles</i>	120
IV. 3. 2. <i>Les perspectives du monde rural : « Vers une stratégie de développement agricole, base solide du décollage économique en RDC ? »</i>	121
IV. 3. CONCLUSION	124
CHAPITRE V : LES DEFIS DE L'AGRICULTURE CONGOLAISE	126
V. 1. APPROCHE SECTORIELLE	129
V. 2. LES PRINCIPAUX LEVIERS DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE	130
V. 2. 1. <i>L'importance des infrastructures rurales</i>	130
V. 2. 2. <i>Les semences améliorées</i>	131
V. 2. 3. <i>Les engrais chimiques</i>	131
V. 2. 4. <i>Le crédit agricole</i>	133
V. 2. 5. <i>La recherche agronomique</i>	134
V. 2. 6. <i>La vulgarisation agricole</i>	134
V. 3. LES CULTURES VIVRIÈRES	135
V. 3. 1. <i>Généralités</i>	135
V. 3. 2. <i>Le Manioc</i>	136
V. 3. 3. <i>Le Maïs</i>	137
V. 3. 4. <i>Le Riz</i>	138
V. 3. 5. <i>Les Légumineuses à graines: arachide, haricot, niébé et soja</i>	139
V. 3. 6. <i>Les bananes et plantains</i>	140
V. 3. 7. <i>Les cultures maraichères</i>	140

V. 4. LA COMPÉTITIVITÉ DE L'AGRICULTURE CONGOLAISE ET LA FISCALITÉ	142
CHAPITRE VI - L'AGRICULTURE CONGOLAISE FACE AU DÉFI DE LA MONDIALISATION CONTEMPORAINE.....	148
VI. 1. QUELQUES CARACTÉRISTIQUES DE LA MONDIALISATION	148
VI. 2. LES MUTATIONS DE L'AGRICULTURE CONGOLAISE EN PÉRIODE POST-COLONIALE	151
VI. 2. 1. <i>Quelques caractéristiques de l'héritage colonial</i>	151
VI. 2. 2. <i>Les mutations post-coloniales.</i>	154
VI. 3. L'INTÉGRATION DE L'AGRICULTURE CONGOLAISE DANS LA MONDIALISATION ET LES RAPPORTS QUI EN RÉSULTENT.....	157
VI. 4. QUELLES PERSPECTIVES POUR L'AGRICULTURE CONGOLAISE FACE AU DÉFI DE LA MONDIALISATION	160
VI. 4. 1. <i>Quelques hypothèses de travail.</i>	160
VI. 4. 2. <i>Quelques pistes pour la mobilisation du potentiel productif des paysans.</i>	161
VI. 4. 3. <i>Pourquoi les paysans et l'agriculture vivrière ?</i>	162
VI. 4. 4. <i>Les chantiers de la mobilisation des capacités productives paysanne dans l'agriculture vivrière.</i>	163
CONCLUSION GÉNÉRALE	166
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	170
SIGLES ET ABBREVIATIONS	174
ANNEXE : CONTRAT FONCIER	175

REMERCIEMENTS

Cet ouvrage est l'un des résultats du programme VALEPRO. Débuté le 1^{er} janvier 2004, il avait comme objectif d'accompagner les initiatives de création des micro-projets agricoles des migrants congolais vers leur pays d'origine afin de participer au développement familial et communautaire.

Cette oeuvre est une capitalisation des expériences des promoteurs disposés à travailler en réseaux sans lesquels ils est difficile d'entreprendre. A travers ce livre, nous voulons témoigner toute notre reconnaissance d'abord aux membres du département de OCIV-M&D. Il s'agit de Madame Nadine MUTETA, de Messieurs Anton VAN ASSCHE, Jean-Macaire MUNZELE-Munzimi et Stephan HENAU qui ont travaillé sans relâche à la réalisation de cet ouvrage. Ensuite, que toute l'équipe de l'organisation Vluchtelingenwerk Vlaanderen trouve ici l'expression de notre profonde amitié.

A Kinshasa en République Démocratique du Congo, nous remercions monsieur André Mayengo coordonnateur de Entreprendre-CEDITA, notre partenaire local dont la contribution a été appréciable.

Nos remerciements s'adressent aux promoteurs agricoles qui nous ont constamment soutenus dans l'élaboration de ce guide. Leur présence à toutes les manifestations organisées par OCIV-M&D témoigne de cette volonté sans faille d'aller toujours de l'avant. Cet ouvrage est le fruit des efforts partagés.

Que toutes les personnes qui ont contribué de près ou de loin à l'élaboration de ce livre trouve un motif de satisfaction.

Anton Van Assche
Coordonnateur du programme OCIV-Migration et Développement

INTRODUCTION GENERALE

INTRODUCTION GENERALE

La grande majorité des Africains vit en milieu rural où elle a pour principale occupation, l'agriculture. Celle-ci représente, pour cette population, une ressource importante pour sa subsistance. Elle lui fournit pratiquement tout ce dont elle a besoin pour son alimentation. Les deux tiers de la population active africaine vivent grâce à elle. Elle dégage une bonne part du produit national brut du continent et rapporte des recettes en devises.

Forts de ce constat, les différents acteurs du développement estiment que les économies africaines devraient se développer à partir de l'agriculture. Il suffit pour cela, d'y consacrer des investissements nécessaires (crédits, infrastructures de base, etc.) afin que les paysans « s'autonomisent » et prennent une part active dans l'économie nationale. Ils seront ainsi capables de dépasser le simple niveau de subsistance, ce qui leur permettra de dégager des excédents commercialisables, facteur d'un revenu sûr.

La République Démocratique du Congo, dotée d'un immense territoire au sol très fertile, est une chance pour l'Afrique. Sa situation géographique de part et d'autre de l'Equateur en fait un pays à vocation agricole par excellence. Pour ainsi dire, son développement devrait reposer sur l'agriculture parce que l'investissement dans ce domaine est moins coûteux que dans celui des mines. C'est pour approfondir et orienter la réflexion dans ce sens que OCIV-Migration et Développement et son partenaire Entreprendre-Cedita ont élaboré ce guide.

Ce guide est la suite logique d'une série de tables rondes organisées tant à Kinshasa qu'à Bruxelles par les différents partenaires (exploitants et promoteurs agricoles, groupes locaux de bénéficiaires) et experts. Il comprend deux grandes parties. La partie initiale propose quelques éléments pour une exploitation agricole et s'articule autour de trois chapitres. Le premier chapitre souligne l'importance des transferts financiers effectués par les migrants en vue de soutenir les exploitations agricoles dans leur pays d'origine (la RDC). Le programme Valépro, dont cette oeuvre est un des résultats est brièvement présenté. Le second chapitre attire l'attention sur les facteurs à prendre en considération lors d'une exploitation agricole et présente un plan d'accompagnement. Le troisième traite de quelques exploitations de cultures types choisies en raison de leur intérêt nutritionnel et commercial.

La deuxième partie résulte d'un échange entre scientifiques et experts de haut niveau d'une part, promoteurs agricoles et groupes locaux de bénéficiaires d'autre part. Cette partie se structure également autour de trois chapitres. Le premier porte sur une analyse de l'organisation d'une exploitation agricole et en retrace les grandes lignes du cadre spatial. Il met en exergue ses caractéristiques. L'analyse s'interroge sur la mise en valeur de la dynamique du développement en milieu rural et esquisse quelques problèmes qu'on y rencontre.

Le deuxième chapitre se penche sur les défis de l'agriculture congolaise. Face au problème de la sécurité alimentaire, quelle démarche privilégier pour aborder

cette problématique ? Doit-on s'appuyer sur une approche sectorielle ou par projet ? Sont également décortiqués les grands leviers et les infrastructures de base qui doivent soutenir la relève de l'agriculture congolaise.

Le chapitre trois s'appesantit sur le défi de la mondialisation contemporaine. Il fournit quelques caractéristiques de celle-ci et enchaîne avec les mutations structurelles qui affectent l'agriculture congolaise. Quelques perspectives clorent ce chapitre.

De ce qui précède, les différents partenaires et acteurs demeurent optimistes quant à l'amélioration des conditions de vie en milieu rural. Ils conviennent que les paysans devront accroître leur productivité et réinvestir dans l'agriculture tout en entreprenant d'autres activités non liées au secteur agricole. Suivant cette perspective, ils pourront augmenter leurs revenus, détenir une épargne et un investissement accrus. C'est de cette manière, soutiennent les experts, que les régions rurales seront intégrées dans l'économie nationale et pourront ainsi influencer le cours des événements au lieu de les subir. Les paysans pourront ainsi être prospères mais aussi autonomes. Cela leur permettra d'entrevoir une économie durable génératrice des richesses.

Première partie :

**QUELQUES ÉLÉMENTS POUR UNE
EXPLOITATION AGRICOLE**

CHAPITRE 1 - LE PROGRAMME VALEPRO

Le mot Valépro signifie en fait « Valorisation de l'épargne des migrants résidant en France et en Belgique par l'appui à des activités productives au Bénin, au Cameroun, en Guinée Conakry, en République Démocratique du Congo et au Togo ». Ce programme, financé par la Commission Européenne et la DGCD Belgique a mis en commun les expériences et les activités d'une organisation en France, le pS-Eau (et leur programme PMIE : Programme Migrations et Initiatives Economiques) et OCIV-Migration et Développement en Belgique.

Cette publication est en effet une capitalisation de ce programme intitulé Valépro, développé dans la période janvier 2004 - juin 2005 pour le volet RD Congo.

1. 1. ANALYSE DE LA PROBLÉMATIQUE

Les migrants ont toujours contribué au développement de leur pays d'origine (via le transfert de fonds, de matériel et d'équipement, de compétences, etc.). Le volume de ces transferts est souvent bien supérieur aux budgets d'aides publiques au développement octroyés par les pays Européens. Aujourd'hui, si ces flux sont destinés en majorité à des besoins de consommation courante, une partie de plus en plus importante est dirigée vers des initiatives productives dans des secteurs aussi divers que le petit commerce, les transports, l'artisanat, la production agricole et la transformation de matières premières.

Ces transferts ont alors un impact direct et positif sur l'amélioration des conditions de vie des familles. Ils bénéficient largement à l'économie des pays en voie de développement.

Pourtant, dans la pratique, on a pu observer plusieurs effets pervers de ces actions de solidarité :

La forte dépendance du Sud vis-à-vis de la « rente » migratoire : la majorité des actions de solidarité des migrants vers leur pays d'origine couvrent les besoins de consommation des familles. Ainsi, cette dynamique ne débouche pas sur un investissement de moyen ou long terme ou un développement local durable. Elle ne participe pas à la prise d'autonomie des bénéficiaires car les fonds sont consommés plus qu'investis : la dépendance vis à vis des migrants du Nord s'accroît et la migration s'auto-entretient.

La faible durabilité des initiatives productives : si une partie significative des flux d'argent est dirigée vers des initiatives de type productif, le démarrage et le développement de ces projets sont souvent compromis pour plusieurs raisons :

- une mauvaise élaboration du projet (souvent basée sur des informations subjectives plutôt qu'objectives) due à une absence d'étude de faisabilité ;
- une absence de planification des activités et des investissements ;
- une mauvaise connaissance du marché et du milieu ;

- la difficulté à accéder au système bancaire classique ;
- des technologies et pratiques pas toujours adaptées ;
- des difficultés de gestion en ce qui concerne une dissociation des revenus de l'entreprise et ceux de la famille ;
- une concertation et collaboration tendues avec le personnel et les associés locaux ;
- une sous capitalisation ;
- un manque de suivi des activités.

1. 2. OBJECTIFS DU PROGRAMME

Ce programme se propose de favoriser l'autonomie des familles et des communautés locales et de rendre plus durables les initiatives des migrants.

L'objectif général est d'augmenter l'impact et la durabilité des transferts financiers des migrants. L'objectif spécifique est le renforcement des capacités des migrants et des groupes locaux de bénéficiaires à développer des activités productives durables dans les pays d'origine.

Les résultats intermédiaires et activités peuvent être résumés comme suit :

- a. Les transferts sont orientés vers des activités productives.
 - Accueillir et orienter les porteurs de projets potentiels

- Accompagner les porteurs dans l'élaboration de leur idée de projet et leur besoin en appui (avant-plan d'entreprise)
- Faire un bilan avec les porteurs sur la faisabilité du projet

b. La durabilité et l'impact des activités sont améliorés.

L'opérateur du programme en Belgique :

- Organiser des séminaires de formation et d'échange d'expérience en matière de montage de projet.
- Assurer un accompagnement individualisé pour planifier les actions d'étude de faisabilité et de montage.
- Consulter les opérateurs d'appui au Sud sur la faisabilité des projets
- Rédiger l'accord quadripartite de collaboration entre promoteur et groupe local de bénéficiaires et opérateurs d'appui au Nord et au Sud
- Assurer le suivi des porteurs de projet

Les partenaires d'appui local en RD Congo

- Collecter et valider des information, donner un avis sur la faisabilité des projets ;
- Guider les porteurs de projets et leur équipe locale dans leurs prospections et étude de faisabilité ;
- Définir avec les porteurs de projets leurs besoins en conseil, formation et suivi ;

- Assurer ou coordonner les formations d'appoint dispensées sur le terrain ;
- Orienter les promoteurs dans leurs besoins de financement ou de réseaux ;
- Rédiger et faire signer les contrats de suivi
- Suivre, diagnostiquer les problèmes et prodiguer des conseils dans la mise en place et le développement des activités (conseils techniques et de gestion) ;
- Communiquer régulièrement avec les partenaires du Nord et les informer de l'évolution des projets.

1. 3. LA MÉTHODOLOGIE APPLIQUÉE

Le dispositif d'appui qui est offert dans le cadre du programme Valépro est basé sur la notion du citoyen transnational. Il essaie de répondre au mieux aux besoins en accompagnement de ce type de citoyen. Ce dispositif est opérationnel depuis l'an 2000. Il peut faire prévaloir une somme d'expériences enrichissantes.

Ci-dessous, nous expliquons d'abord la notion de transnationalité et après le rôle de différents éléments du dispositif.

1. 3.1. La transnationalité

L'histoire de la migration est souvent celle de la lutte des peuples pour survivre, échapper à la pauvreté et à l'insécurité, pour se déplacer en fonction des opportunités et pour prospérer. La migration est devenue une caractéristique importante et croissante

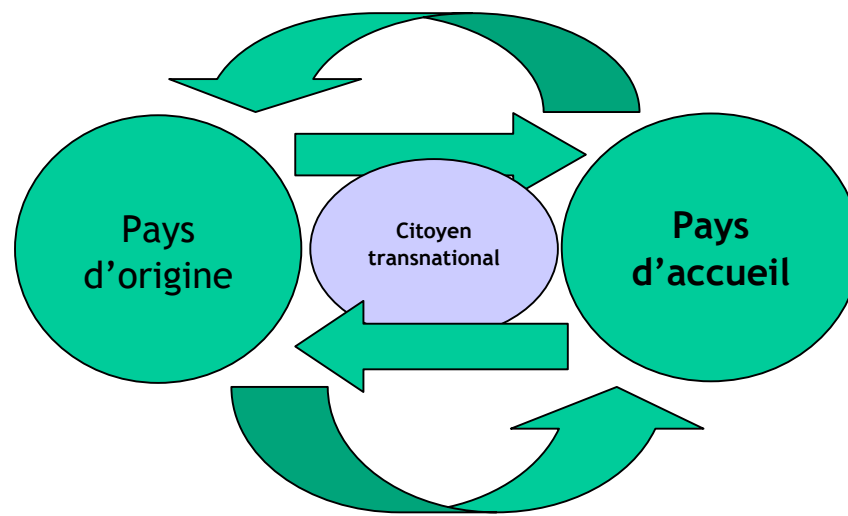
dans la mondialisation actuelle, où de plus en plus de peuples sont en mouvement.

Le rôle de la migration entre Pays Développés et Pays en Développement est devenu une question politique importante en termes de développement mondial, réduction de la pauvreté et atteinte des Millennium Development Goals des Nations-Unies. La migration n'est pas la panacée pour résoudre les problèmes de développement mais quand elle est bien gérée, elle peut donner des bénéfices importants en termes de développement et de réduction de la pauvreté¹.

Un élément frappant à ce propos est la taille phénoménale et le taux de croissance des transferts financiers des migrants vers leurs pays d'origine, c'est-à-dire l'envoi de fonds des migrants à leurs familles ou relations restées au pays. Selon la Banque Mondiale, les transferts financiers des migrants ont représenté 80 milliards en 2002 et 100 milliards de dollars en 2003.

Il en résulte un style de vie transnational, caractérisé par des nouvelles opportunités pour des changements économiques et sociaux dans plusieurs domaines, mais aussi des épreuves, des souffrances causées notamment par la séparation et l'éloignement de la famille ou de la nation.

¹ House of Commons, International Development Committee, (29/06/ 2004). *Migration & Development: How to make migration work for poverty reduction*. London



La notion de transnationalité est une vieille réalité mais peu exploitée. Elle peut concerner plusieurs pays. Pour mieux la comprendre, on se limite par exemple à une personne qui a des attaches dans deux pays, son pays d'origine et son pays d'accueil.

La personne transnationale n'a pas d'espace géographique unique, mais elle oscille entre au moins deux espaces. Comme un homme ne peut se trouver qu'à un endroit à la fois, sa présence à l'autre endroit n'est donc pas physique, mais mentale. Bien sûr, par les contacts familiaux, les médias et les réseaux, la personne reste informée et s'informe sur les événements qui se passent à l'endroit où elle ne se trouve pas.

Cette information ne reste pas sans suite. Souvent, un migrant au Nord s'est engagé, vis-à-vis de sa famille

restée au Sud, pour des raisons diverses, à collaborer dans différentes activités. Souvent, il a un réseau de contacts qu'il désire entretenir. Vu cet engagement, les activités que la personne développe dans l'espace où elle se trouve physiquement, seront influencées par les informations, les demandes (la pression), les ambitions dans l'autre espace. Sa façon de vivre dans le pays d'accueil (étudier, travailler, être heureux,...) est influencée par ce qui arrive dans le pays d'origine.

En d'autres mots, ce qui se passe là-bas a des implications sur l'intégration de la personne ici. De la même façon, son bien-être dans le pays d'accueil a une influence directe sur ses capacités et ses démarches en faveur du pays d'origine. Bien sûr, sa contribution à la société du pays d'accueil peut être renforcée par les réussites et les succès réalisés dans le pays d'origine. Ce qui donne satisfaction dans un espace, pourra la rendre heureuse dans l'autre espace, et vice-versa.

Parlons donc d'un citoyen transnational avec des réseaux et contacts, des activités, des ambitions et des engagements dans au moins deux espaces géographiques. Il établit des contacts permanents et continus entre ces deux espaces, ce qui mène à une interaction durable. Il est évident que ces activités ont une influence mutuelle sur les deux espaces, mais aussi un effet pluridimensionnel sur la vie de ce citoyen. Le phénomène n'est pas nouveau, cependant, avec les nouvelles technologies (technologie satellitaire, internet, ...), le mouvement et la communication entre des grandes distances peuvent se faire plus rapidement et plus fréquemment que dans le passé.

Pour faire jouer pleinement les atouts de cette transnationalité, une migration circulaire s'impose. La personne transnationale a la volonté, même le besoin de changer régulièrement d'endroit. En fonction des activités et des engagements, elle veut se trouver à un endroit ou à l'autre. Une vision unidirectionnelle sur la migration conduit les gens, une fois arrivés au Nord, soit à rester et à s'intégrer, soit à ne pas avoir accès au territoire et donc à retourner. Cette politique résulte en une forte limitation de plusieurs groupes de citoyens transnationaux, qui n'ont pas la possibilité de voyager entre leurs deux espaces, dès lors, ils ne peuvent pas valoriser pleinement les atouts de leur citoyenneté transnationale.

1. 3. 2. Le dispositif transnational entre la Belgique et la RD Congo

La collaboration OCIV - Migration & Développement et ENTREPRENDRE - Cedita pourrait se définir comme un dispositif et/ou un réseau transnational entre la Belgique et la R.D.Congo.

Ce dispositif transnational OCIV - Migration a pour objectifs de viser essentiellement à augmenter respectivement :

- l'impact des efforts tant des migrants que des groupes locaux des bénéficiaires ;

- la durabilité de ces efforts en faveur du développement de la R.D. Congo en général et de tous ceux qui sont impliqués dans les différents projets des migrants en particulier ;
- l'insertion des micro - projets des migrants ou de leurs groupes locaux des bénéficiaires dans les plans globaux ou réseaux locaux ;
- la visualisation des efforts réciproques dans les deux pays ;
- la promotion et la recherche dans le domaine Migration et Développement.

La plupart des membres du réseau, bénéficiaires des services du dispositif transnational OCIV - Migration & Développement et ENTREPRENDRE - Cedita, peuvent bénéficier des avantages de la migration circulaire, ce qui assure une grande flexibilité dans le travail et garantit des effets et résultats plus durables.

Concernant ces services et les activités du dispositif transnational OCIV - Migration & Développement et ENTREPRENDRE - Cedita, ils consistent notamment à :

- orienter - informer les migrants au nord sur les opportunités dans leur pays d'origine et demandant leur implication et au sud sur les actions rentables et durables à développer ;
- évaluer les capacités des migrants à gérer et à renforcer des projets dans leur pays d'origine ;
- établir les liens avec les acteurs locaux (ONG - partenaires) bénéficiaires ou non des appuis d'OCIV - Migration & Développement. Ces liens renforcent le partenariat et leur permettent

d'effectuer un échange de services complémentaires à moindre frais ;

- étudier la faisabilité technique et économique de projets de migrants ou de leurs groupes locaux des bénéficiaires. Cette étude vise à assurer la cohérence technique et financière des projets;
- organiser l'échange des expériences entre les promoteurs ou groupes locaux des bénéficiaires qui interviennent dans un même domaine. C'est le cas du groupe des agriculteurs dont l'objectif est de produire un guide pratique pour l'exploitation agricole en R.D.Congo et particulièrement à Kinshasa.

Cette publication est basée sur les activités et les résultats de ce dispositif transnational.

CHAPITRE II - PLAN POUR UNE EXPLOITATION AGRICOLE

Introduction

Pour s'engager dans une exploitation agricole, il est essentiel de connaître la pratique, les coutumes et les facteurs qui conditionnent sa réussite. L'agriculture en RDC repose sur l'exploitation de petites surfaces sur lesquelles des groupements familiaux ou individuels produisent des produits vivriers après un long processus. Ce dernier va de l'abattage à la récolte en passant par le sarclage, le labourage et les semailles. Sur ces surfaces, il y a alternance de cultures. Le traitement du sol exige constamment une mise en jachère. Cependant, la demande croissante du marché et la pression démographique contribuent à la réduction du temps de jachère. Ce qui entraîne l'appauvrissement du sol, et donc des rendements. L'étendue des terres cultivées nécessite en outre l'utilisation d'une main-d'œuvre importante.

De nos jours, grâce à la mécanisation, il est possible de doubler, voire de quadrupler le rendement agricole sur des étendues de terre parfois minuscules. Cette modernisation fait de la rentabilité la priorité des priorités, un impératif absolu. Suivant cette nécessité, la terre reste l'élément primordial sans lequel aucune exploitation agricole n'est envisageable. Les agriculteurs doivent s'adapter au contexte changeant de leur milieu s'ils veulent améliorer leur production et répondre ainsi aux besoins du marché.

Dans ce contexte évolutif, comment faut-il concilier la conjonction des principaux facteurs de production avec les pratiques administratives et législatives afin d'assurer une exploitation en connaissance de cause ? Il est question, dans ce chapitre, de présenter la région concernée par l'exploitation agricole, de s'appesantir sur la typologie des facteurs, d'exposer un plan d'une exploitation agricole. Bref, comment envisager le passage de l'autosubsistance pour aboutir à la rentabilisation du projet envisagé.

2. 1. KINSHASA : CLIMAT, VÉGÉTATION ET SOL

La région concernée par ce plan d'exploitation est la ville de Kinshasa et sa périphérie. Cette ville est bâtie le long du fleuve Congo. Au point de vue juridique, Kinshasa est la capitale de la RDC et reste un centre administratif, économique et culturel important. Sa superficie est de 9.965 km². Kinshasa est limitée au nord et à l'est par la province de Bandundu, au sud par la province du Bas-Congo et à l'ouest par la République du Congo-Brazzaville dont elle est séparée par le fleuve Congo. L'altitude moyenne de la ville est de 300 m. Sa population totale est estimée à 6.500.000 habitants (Statistiques de l'Eglise Catholique : 2003). La ville est surtout une concentration de services.

Kinshasa a un climat tropical sec avec une végétation de savane herbeuse, parsemée d'arbustes et très propice à l'agriculture et à l'élevage de bovins. Cette métropole

connaît l'alternance de deux saisons : une saison des pluies qui couvre pratiquement une grande partie de l'année. Elle débute approximativement à la fin du mois d'août et prend fin à la mi-mai. Les températures sont élevées (autour de 30°C) et l'humidité ambiante crée une atmosphère lourde, parfois étouffante. Cette grande saison des pluies est intercalée par une petite saison sèche que les Kinois appellent la petite saison sèche ou « elanga moke » en lingala. Elle intervient entre les mois de janvier et février et dure trois à quatre semaines. La saison sèche commence à la mi-mai et se termine au mois d'août. Elle se caractérise par l'absence de pluies, des températures plus fraîches et un ciel généralement couvert. Dans le domaine agricole, cet intermède des pluies et de non-pluies est subdivisé en saisons A et B.

a) La saison A

C'est la saison de culture par excellence en raison de la régularité des pluies. Elle commence au mois d'août et se termine au mois de mai. Les cultures vivrières (manioc, maïs, patate douce, arachide, riz, etc.) et fruitières comme les agrumes (oranger, citronnier, bigaradier, safoutier, ananas, avocatier, etc.) sont exploitées pendant cette saison. Ces cultures sont faites à une petite échelle.

b) La saison B

C'est la saison sèche. Elle dure plus au moins quatre mois (mai, juin, juillet, août). Elle se caractérise par une absence de pluies. Cette saison est tout indiquée pour les cultures maraîchères (cultures à contre saison) comme le chou,

l'oignon, l'amarante, les ciboules, le piment, la tomate, le poivron, etc.

c) Le calendrier agricole

La connaissance de la pluviométrie est essentielle pour établir un calendrier agricole. Ce qui permet aux agriculteurs de mieux organiser leurs travaux champêtres et d'en assurer une exploitation efficiente. Les différents travaux agricoles tels que le défrichage, le labour, le semis, l'entretien, la récolte, etc. (qui sont développés plus loin) se font à des moments précis du calendrier. Celui-ci est établi en fonction des types des champs et de périodes au cours desquelles il est nécessaire d'y travailler. Il prend en considération les facteurs ci-dessous :

- Les différents types de champs, selon leur position dans le terroir (plateau, pente, bas-fond, etc.) ; selon les caractéristiques du sol et de son humidité; selon les associations culturales qui s'y trouvent et selon les pratiques agricoles (labour à plat, billonnage, buttage, confection de planches).
- L'observation du temps de travail des cultivateurs et le moment précis où les différents travaux se réalisent (principalement : défrichage, labour, semis, entretien et sarclage, récolte, parfois le buttage et secondairement les opérations spécifiques à chaque culture, notamment la taille, la fumure, le traitement phyto-sanitaire, le tuteurage, etc.).
- Le cultivateur kinois a une connaissance empirique du travail agricole. Il sait par empirisme qu'une sécheresse persistante de 8 ou 10 jours peut avoir des effets néfastes sur les

cultures, surtout au moment de la germination, de la croissance et de la moisson. Il est donc intéressant de connaître le cycle végétatif des plantes et la pluviométrie.

d) Les disponibilités en travail :

De l'observation du travail agricole au plateau des Bateke, il est évident que celui-ci (temps) est tributaire du cycle végétatif des plantes. Le travail agricole est par conséquent dépendant de la pluviométrie. A certaines périodes de l'année, il n'y a donc aucune activité agricole. Ce moment est mis à profit pour réaliser des activités tels que la pêche, la réparation des maisons, les fêtes, les voyages, les travaux collectifs, etc.

Retenons que :

- L'activité agricole est un perpétuel recommencement. Chaque année, à une période déterminée, l'agriculteur est amené à refaire les mêmes travaux de défrichage, de labour, de semis, d'entretien, de récolte, etc.
- Le cycle végétatif (germination, levée, montaison, floraison, nouaison, maturation, etc.) est dépendant du cycle des saisons et mérite une attention particulière.

2. 2. TYPOLOGIE DE FACTEURS

De nombreux facteurs aussi bien géographiques² (le relief, le climat, la nature des sols, la végétation, les

² Voir à ce sujet l'aperçu sur Kinshasa : climat, végétation et sol..

réserves en eau, etc.), techniques, économiques que sociaux déterminent le choix et le développement des activités agricoles. Ces facteurs influent sur l'organisation d'une exploitation agricole.

2. 2.1. Facteurs techniques

Par facteurs techniques, il faut sous-entendre les techniques et les outils utilisés pour rendre opérationnelle une exploitation agricole. Les techniques adoptées dépendent du type de végétation suivant qu'il s'agit de la forêt ou de la savane. Pour ainsi dire, les principales techniques auxquelles les paysans recourent sont les suivantes : le désherbage, le labour, la rotation, l'assolement, le buttage, le billonnage, l'association des cultures, la culture pure, le semis, le bouturage, le sarclage.

Le labour consiste à retourner le sol, à enfouir les herbes et le fumier. La rotation consiste à produire sur une même surface des cultures différentes. Par exemple, le manioc, le maïs et l'arachide peuvent être cultivés sur un même champ dans une perspective de mise en jachère. En savane par exemple, le sol étant riche, on procède à des rotations coton/maïs, coton/arachide, manioc/coton, maïs/arachide, manioc/arachide, coton/maïs, coton/manioc, etc.

L'assolement est un procédé de culture par succession et alternance sur un même terrain pour conserver la fertilité du sol. Il s'agit de la répartition des terres de l'exploitation entre diverses cultures. Chaque portion de terre est appelée sole.

Le buttage est la formation à la houe d'un petit monticule de terre au pied du plant. Il permet de concentrer le ruissellement en filets d'eau qui ont tôt fait de creuser des rigoles sur de fortes pentes. Cette technique est propice également aux aménagements de petites buttes aux pieds de maïs en vue de faire face à la verse. L'assolement et le buttage présentent quelques inconvénients notamment les risques d'érosion suite aux pentes qu'ils nécessitent, favorisant ainsi l'incohérence du sol (niveau). L'association des cultures exploite sur un même champ plusieurs cultures. On pourrait y cultiver du maïs, du manioc et de la patate douce. Quant à la culture pure ou la monoculture, elle exploite sur un seul champ une seule culture.

Le billonnage élève la hauteur des plantes cultivées par rapport aux mauvaises herbes (adventices). Il est utilisé aussi pour enfouir les résidus de culture. Cependant, c'est en fonction de la périodicité des travaux qu'il est possible de faire le labour en plein, le billonnage avant semis, le billonnage à fort écartement après semis ou le labour par tracteurs. Il est envisageable d'accroître les rendements en recourant au tracteur. Ce qui permettrait de réduire le temps de travaux des paysans. Mais l'utilisation de cet engin motorisé augmente plus facilement les risques de détérioration du sol. Le buttage et le billonnage ont l'avantage d'assurer une bonne croissance des racines (igname, manioc). Un bon drainage dans les zones temporairement humides est une manière de rassembler les terres humides autour des plantes cultivées sur les sols les plus dégradés. Le

sarclage consiste à éliminer les mauvaises herbes en utilisant la houe.

A côté de ces techniques, il y a d'abord l'outillage agricole (houes, machettes, haches, etc.) qui est un élément déterminant dans la productivité. Mais cet outil est rudimentaire. Son rendement est fort limité. L'introduction de nouveaux instruments susceptibles d'améliorer quantitativement et qualitativement la production doit être adaptée au terrain et à la végétation. A titre indicatif sont repris ici les prix des principaux outils agricoles mais aussi pour le labourage et/ou la production.

Tableau 1 : Prix des principaux outils agricoles (prix actualisé au marché Bayaka en mars 2005)

N°	Matériel	Prix (en FC)	Prix (\$us)	Observation
01	Brouette	16000	32.9896	Tx :1\$us=485 Fc
02	Bêche	1500	3.09	+ manche compris
03	Hache	3500	7.216	+manche
04	Râteau	1500	3.09	+ manche
06	Houe (le coq n°2)	1800	3.7113	+ manche
07	Houe (le coq n°3)	2500	5.15	+ manche
08	Machette Tramotina	1800	3.71	
09	Pioche	4500	9.278	+ manche
10	Fil nylon pour traçage	2500	2.15	
11	Mètre ruban(50m)	13500	27.835	
12	Binette	2000	4.123	

Ensuite, les semences agricoles ne parviennent pas toujours à fertiliser le sol du fait d'une utilisation intensive de celui-ci et du non-respect du temps de jachère pour les cultures. L'insuffisance de l'utilisation

des engrais et les connaissances techniques limitées tout comme l'accès difficile aux circuits de commercialisation précarisent les paysans. Ces facteurs ne garantissent pas une production régulière aux producteurs locaux. Eu égard à ce qui précède, l'utilisation d'une technologie appropriée comme l'emploi de la traction animale pourrait déjà soulager les paysans dans le transport de leurs produits agricoles.

Face aux innovations techniques qui privilégient de hauts rendements, les paysans semblent dépassés. Les efforts qu'ils déploient afin de les assimiler et de les intégrer dans leur logistique en vue d'améliorer la productivité de leur exploitation sont comme une goutte d'eau dans l'océan. Cependant, il est possible d'introduire des semences améliorées et des intrants qui solidifient le sol, éliminent les rongeurs qui détruisent les cultures, pour que les paysans améliorent qualitativement et quantitativement leur travail ainsi que leurs rendements.

2. 2. 2. Facteurs économiques

Par facteurs économiques, il faut sous-entendre les moyens de production qui sont la terre, le travail et les investissements agricoles. Dans le traitement qui suit, cet ordre n'est pas respecté. Il s'agit de montrer plus loin (cfr. gestion économique, durabilité et rentabilité) de manière concrète comment le paysan doit effectuer un calcul de rentabilité s'il veut rendre son exploitation rentable.

2. 2. 3. Facteurs politiques

L'histoire politique récente de la RDC est très mouvementée. Depuis son accession à l'indépendance politique formelle en 1960, le pays a connu une multitude de rebellions qui rendent toujours difficiles sa gestion. Cette instabilité a des origines aussi bien internes qu'externes. La RDC est aujourd'hui victime des guerres par procuration menées par des pays voisins et eux-mêmes instrumentalisés par le grand capital international. Cette instabilité politique quasi chronique est un obstacle de premier ordre pour la conduite des affaires de l'Etat. Elle entraîne une spirale de la violence qui ne permet aucune planification. La situation politique détermine la stabilité de l'Etat dans tous les autres domaines.

2. 2. 4. Facteurs sociaux

Les facteurs sociaux influencent fondamentalement la perception et la vision que chaque société a de son bien-être, de son organisation et de son développement. A travers toute la RDC, si vous permettez cette généralisation, le métier d'agriculteur jouit de peu de considération. Il n'est pas valorisé socialement. Comment faut-il le valoriser ?

A côté de cette question récurrente vient se greffer un problème tout aussi important lié à la culture du travail. En effet, le travail agricole mobilise un nombre

important de saisonniers. Ce qui implique une surveillance accrue de ces derniers. Une défaillance dans le système de contrôle peut être l'occasion d'un relâchement de la part de certains ouvriers, notamment le non-respect de l'horaire de travail, l'exécution lente ou anormale des tâches, etc. Une manière de répondre à l'indélicatesse de ces saisonniers est d'avoir sur le site d'exploitation une main-d'œuvre permanente.

2. 2. 5. Facteurs juridiques

Ces éléments s'appliquent, comme tous les autres éléments sur la périphérie de Kinshasa.

a) Le droit coutumier

Pour organiser une exploitation agricole, la connaissance du droit coutumier est impérative. Il s'agit d'un ensemble de règles, de pratiques qui obéissent à la coutume et régissent l'organisation, l'exploitation et l'attribution de l'espace. Comprendre leur logique et leur dynamique propres est essentiel pour une meilleure approche de l'exploitation agricole. De nombreux conflits fonciers ont cours en Afrique à la suite d'une dualité de législation (coutumière et étatique). En RDC, les sociétés rurales et mêmes urbaines considèrent la terre comme un bien inaliénable, c'est-à-dire un patrimoine familial qui appartient au clan ou au lignage.

- o La logique traditionnelle de la gestion des espaces

Une triple relation (espace - autorité locale - groupe localisé) traduit le fondement de la logique traditionnelle de la gestion de l'espace. La terre appartient aux groupements familiaux (clan, lignage). Cette perception est ancrée dans l'imaginaire collectif et dans la pratique à telle enseigne que même la juxtaposition du droit étatique au droit coutumier ne peut la modifier fondamentalement du jour au lendemain. Le sol revient toujours à la communauté locale (clan ou lignage) qui en dispose suivant les besoins sociaux. C'est un bien inaliénable qui fait l'objet d'une appropriation collective. Ce qui implique que même les autorités étatiques se réfèrent à l'autorité lignagère. Pour les citoyens, « C'est un devoir de protéger sa terre, preuve de son attachement au sol qui a fini par s'identifier aux ancêtres qu'elle abrite et qu'on respecte... » (CROUSSE B : 202). Fort de cette idée, il n'est pas évident de se débarrasser de la terre ancestrale et ce, malgré le fait colonial et la présence de nouveaux Etats issus de la fragmentation des anciennes sociétés précoloniales. Cette philosophie de la gestion du sol n'a pas changé.

- o Dispositions sociales d'accès à la terre

Dans l'organisation sociale rurale, il convient de distinguer les différentes hiérarchies de pouvoir. De manière succincte, il y a le chef de village, le chef de clan ou de lignage et le chef de terre. Cette structuration dépend de la configuration de la société suivant qu'elle est étatique ou segmentaire. Il revient au chef de terre d'opérer la redistribution selon les besoins de chacun. Cette gestion de la terre s'enracine dans une logique

ancestrale de la non-cession de ce bien. Il en est de même du système de l'héritage qui se fait au niveau familial.

- L'autorisation d'occuper ou d'exploiter

L'autorisation d'occuper ou d'exploiter la terre s'assimile à un parcours de combattant. Il est indispensable de sécuriser le site d'exploitation. Pour cela, il faut avoir un contrat signé avec le chef coutumier ou le chef de terre, un constat du procès verbal établi par l'autorité communale et un certificat d'enregistrement établi par le conservateur des titres fonciers et immobiliers.

- La location et la concession du droit d'usufruit

Dans toutes les communautés humaines, l'accès au sol a toujours été réglementé. En Afrique, sa gestion relève du droit coutumier. Les membres du lignage pouvaient cultiver la terre lignagère sans en vendre une portion. Ils ont le droit d'usage et non la propriété. Ils pouvaient tirer du sol les produits utiles pour subvenir à leurs besoins. Ils étaient propriétaires de leurs produits mais pas des terres. Cette exploitation du sol se faisait en respectant les limites territoriales de leurs champs.

- b) Le régime foncier étatique

La plupart des Etats d'Afrique noire ont acquis leur indépendance dans les années 1960. Les nouveaux dirigeants n'ont nullement cherché à remettre en cause la législation foncière héritée de la période coloniale. En

RDC par exemple, par la loi Bakajika de 1966, l'Etat devenait le seul propriétaire du sol et du sous-sol.

Appropriation purement formelle, car en pratique, les citoyens recourent d'abord au droit coutumier et ensuite, ils s'adressent aux services étatiques. Il y a donc, une dualité qui coexiste dans la gestion de l'espace foncier. Faute d'asseoir sa propre législation, il arrive que l'Etat soit obligé de négocier l'achat d'un terrain auprès de l'autorité coutumière.

- Les démarches à suivre pour acquérir une superficie de terrain agricole à Kinshasa
 - S'informer auprès du chef coutumier. Le prix par hectare est de 150 \$us (à N'sele) ; à Maluku, il oscille autour de 100 \$us l'hectare. Les prix sont discutables ;
 - Etablir une fiche parcellaire ou du terrain ;
 - Obtenir l'attestation de droit d'occupation (la commune donne l'attestation de confirmation).
- Les démarches au niveau du ministère des affaires foncières :
 - Ouverture du dossier en commençant par l'achat du formulaire : demande de terre, demande des travaux aux services du cadastre avec deux fardes chemises. Le demandeur paie 5.000 Fc. Le dossier est confié à un géomètre à qui il faut payer des honoraires (frais de déplacements). Les prix

varient suivant qu'il s'agit d'une concession d'un hectare (qui revient à 50 \$ us ou de plus d'un hectare le montant peut atteindre 100 \$ us.

- Travaux techniques : préparation d'un ordre de mission au nom d'un géomètre, préparation des matériels qu'il faut pour descendre sur le terrain et les moyens financiers (par le demandeur des services), les frais de mesurage et du bornage (à charge du demandeur), établissement de procès-verbal, l'attribution du numéro cadastral par le chef de division du cadastre, mise à jour du plan général de la ville de Kinshasa, le tirage (croquis), signature du croquis par le chef de division du cadastre ;
- Etablissement du contrat :
 - Calcul sur base de la superficie du terrain ou de la parcelle. Le prix varie selon les catégories : catégorie A et catégorie B. Catégorie A : Lemba, Limete, Gombe, Kasa-Vubu, Bandal. Catégorie B : Masina, Maluku, N'sele...Les indications concernant les prix sont à la libre appréciation du géomètre du ministère des affaires foncières.
 - La première signature par le conservateur de titre immobilier qui va inviter l'occupant d'aller payer à la Banque. Mais avant d'y aller, il faut

passer à la DGRAD pour l'établissement de la note de perception.

- Au retour de la banque, passer aux finances chez le comptable pour contresignature afin de valider le paiement effectué à la banque ;
 - Acquisition du contrat.
- o Les démarches au niveau de la division urbaine des affaires foncières (voir conservation de Tshangu Masina sans fil)
- Contrat de location : contrat précaire, contrat provisoire, transfert de bail ;
 - Contrat de concession perpétuelle : pour les personnes physiques, on donne le certificat d'enregistrement ; pour les personnes morales, on donne le registre contrat ordinaire (R.C.O., en sigle) ; pour une parcelle à usage agricole : obtenir le certificat d'amphithéose : l'arrêté ministériel sur les communes dépend de la catégorie A ou B.

A titre illustratif, les démarches concernant la catégorie B s'effectue de la manière suivante :

$0.025 \times \text{la superficie} \times \text{taux du jour du dollar} = \text{prix de référence (0.025 : indice)}$.

Les taxes fixes pour les services rendus pour l'occupation d'un contrat :

Taxes du contrat : $2.4 \times \text{taux du jour du dollar}$

Frais de procès verbal (P.V) = $1.6 \times \text{taux du jour du dollar}$

Frais du croquis : $0.50 \times 5 \times \text{taux du jour du dollar}$

Pour un certificat d'enregistrement = $4.5 \times$ taux du jour du dollar :

- Prix de référence,
- Taxe de contrat,
- Procès verbal,
- Note d'usage (N.U.)
- Procès verbal du mesurage et bornage = $6 \times$ taux du jour du dollar,
- Croquis.

2.3. ANALYSE D'UNE EXPLOITATION AGRICOLE

II. 3. 1. Type de présentation d'une exploitation agricole³

Chaque exploitation agricole a ses particularités. C'est à l'occasion de la préparation qu'il convient, en fait, de déterminer la démarche d'étude, de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation en prévoyant les points à aborder en priorité, selon la nature et le contexte de l'exploitation. Ce type de présentation est avant tout un outil de travail et de visualisation pour les promoteurs agricoles. Il permet à quiconque de se forger une idée sur une exploitation agricole et de trouver des réponses sur la productivité, la rentabilité, les perspectives et le potentiel que recèlent une telle activité.

La présentation pourra donc reprendre les éléments suivants :

³ Le présent plan type de présentation et d'analyse d'une exploitation concerne les activités du secteur agricole (agriculture, élevage, pêche, ...). Beaucoup d'autres schémas sont cependant envisageables compte tenu de la spécificité de chaque projet. Le modèle repris ici est le résultat de nos propres recherches. C'est une lecture d'une dizaine d'ouvrages (repris dans les références bibliographique) et de formations pratiques qui ont conduit à cette formulation.

a) Historique de l'exploitation

Dans une historique, il est important de mentionner les dates des évènements importants ou cruciaux dans le développement de l'activité.

- Depuis combien d'années êtes-vous engagé dans l'exploitation ?
- L'action s'est développée comment ? D'où vient l'idée ?
- Comment l'idée s'est matérialisée ?
- Quels sont les moyens investis (données concrètes !!)
- Quelles ont été les évolutions importantes au niveau des résultats de l'exploitation (quantités produites,...), nombre de personnes impliquées, investissements,... ?
- Quels ont été les partenariats importants (gestionnaires, investisseurs, fournisseurs, clients,...)
- Quelle est l'évolution du cadre juridique ?

b) Cadre de l'exploitation

Les facteurs ci-après doivent servir à circonscrire l'exploitation dans son contexte géographique, économique et social, de façon à déterminer leur influence directe ou indirecte sur la bonne marche de celle-ci. Il s'agit donc

- De la localisation géographique de l'exploitation (région, localité ... en y joignant une carte éventuelle)
- Du climat, sol et végétation, hydrographie de la région (zone d'action de l'exploitation)
- Des systèmes de production : assolements, rotations (jachères/cultures), techniques culturales, niveaux de production, type d'élevage
- Des structures agraires : structure foncière (répartition des terres) ; division du travail (homme-femme) et structure de décision, équipement, main-d'œuvre (population active, exode...)
- Des éléments d'infrastructures : équipements et infrastructures sociaux publics et privés existants : praticabilité des routes, réseau fluvial et ferroviaire, infrastructures portuaires, télécommunications, services techniques (service de vulgarisation agricole), fourniture d'énergie, etc.

Essayez de répondre entre autre aux questions suivantes :

- o Où se trouve votre exploitation ?
- o L'exploitation est-elle accessible ? Comment ?
- o Quelle est la distance qui relie l'exploitation à la route principale ?
- o Existe-t-il un point d'eau proche de l'exploitation ?
- o Quel est l'outillage mis à la disposition de la personne ressource ?

- Quels sont les produits possibles d'être cultivés (ou possible de cultiver) ?
- Quel est le statut juridique de l'organisation de l'exploitation ? Existe-t-il une structure d'asbl ou de sprl ou autre ?

c) Etat actuel de l'exploitation

Il s'agit maintenant de décrire le point de départ pour le développement de l'exploitation.

L'information recherchée porte sur :

- la responsabilité, les compétences des et les relations entre les personnes impliquées
- les activités et résultats actuels de l'exploitation
- les expériences positives et négatives, les leçons apprises
- les forces et les faiblesses de l'exploitation

Les questions suivantes peuvent orienter :

- Qui est le promoteur/réalisateur (nom, post-nom, adresse, téléphone, e-mail) ?
- Quelles sont ses expériences, compétences dans le domaine ?
- Quelle est la composition de l'équipe locale (personnel permanent, personnel saisonnier)
- Quelles sont leurs compétences, rémunérations (régulières) ?
- Les personnes ressources disposent-elles de la formation appropriée ?
- Comment se fait la prise de décisions importantes ?

- Qui sont les partenaires actuels et les autres acteurs impliqués (stakeholders) ?
- Quel est leur rôle concret ? Quel type et nature de collaboration ?
- Quelle est la taille de l'exploitation ? Nombre d'hectares ? Production ? Nombre de travailleurs ?
- Quelle est la production actuelle ?
- La production est-elle auto-suffisante ou commercialisable ?
- Quels sont les résultats de l'exploitation (en termes financiers, en termes de production,...) ?
- Quelles sont les expériences acquises en matière de gestion de l'exploitation ?
- Qu'est-ce qui a bien marché ? Qu'est-ce qui n'a pas marché ?
- Quelles sont les sources de revenus principales de l'exploitation ?
- Quelles sont les dépenses principales (investissements, fonctionnement, matières premières,...)
- Existe-t-il un système d'enregistrement des résultats ?

d) Perspectives et objectifs de l'exploitation

Il s'agit de décrire brièvement l'exploitation en indiquant sa finalité, le public cible, les grandes options techniques, les objectifs, le coût des investissements, les moyens à mettre en œuvre, les résultats attendus et l'impact de l'exploitation sur la communauté concernée.

Ce n'est que lorsque l'on dispose de l'information, que l'on serait intéressé à considérer une collaboration éventuelle dans le cadre d'un projet. La question principale est de savoir ce que l'on doit faire avant de s'engager dans une exploitation agricole ?

Il s'agit de l'information sur :

- le public visé (catégories, nombre, caractéristiques, activités principales, niveau d'instruction et de revenus ...)
- l'impact et la viabilité de l'exploitation
- les objectifs à atteindre
- les activités à réaliser pour les atteindre
- les résultats attendus (indicateurs de suivi-évaluation)
- le calendrier d'exécution (activités - date - qui - ...)
- le budget disponible et nécessaire

Sous forme de questions, nous pourrions formuler :

- Quels sont les objectifs à court et à long termes de l'exploitation ?
- Quelles sont les activités à entreprendre pour atteindre les résultats ?
- Comment va-t-on évaluer les résultats intermédiaires ?

II. 3. 2. Etapes du développement d'une exploitation agricole

a) Formation et Gestion du personnel

Les paysans qui s'adonnent aux travaux champêtres possèdent une connaissance empirique qu'il faut valoriser, capitaliser et enrichir. Mais cette expérience est fort limitée face à la demande croissante et à l'évolution technologique. Les paysans sont invités à suivre une formation agricole qui leur permet de maîtriser les techniques nouvelles en vue d'accroître leur rendement et satisfaire ainsi à leurs besoins essentiels. Cette formation inclue aussi la maîtrise des règles de gestion moderne des stocks et des flux (main-d'œuvre, produits agricoles et intrants, etc.). La gérance des produits agricoles permet de quantifier les besoins pour l'usage domestique et ceux pour l'usage commercial. Un personnel formé est donc nécessaire afin de bien gérer une exploitation agricole.

b) Dépasser le niveau de l'autosubsistance

Le dépassement du niveau de l'autosubsistance implique des changements radicaux dans le paysage agricole et mental en Afrique. Il s'agit de créer un cadre propice au développement des activités agricoles. Par exemple, disposer d'infrastructures nécessaires tels que des routes de dessertes agricoles, un accès au crédit, à l'eau et aux technologies appropriées. Viendront également en appui les semences améliorées, les engrais, les voies d'irrigation et l'usage de la traction animale. La

réalisation de ces conditions pourrait permettre à l'agriculture paysanne de franchir un pas important vers le dépassement de l'autosubsistance. Elle devra bien entendu aussi faire face à de nombreuses contraintes extérieures (barrières commerciales, droits de douane, etc.).

c) Gestion économique, durabilité et rentabilité

Pour ce qui est de la gestion économique, trois éléments sont déterminants dans la rentabilité d'une exploitation agricole. Il s'agit de l'accessibilité du site par rapport à la voie principale d'écoulement des produits, de la dimension et du personnel (main-d'œuvre). Il est important de s'assurer que l'exploitation reste accessible, se situe proche d'un axe principal facilitant le transport des produits agricoles. Par essence, ces derniers sont périssables et donc la distance à parcourir jusqu'au lieu d'écoulement doit être étudiée. Aussi la dimension de l'exploitation intervient-elle dans les quantités estimées à récolter. L'exemple ci-dessous (voir calcul de rentabilité plus bas) suffit à démontrer la pertinence de ces propos. La question de la durabilité et de la rentabilité d'une exploitation agricole s'inscrit dans une triple logique. Qu'est-ce que cela veut dire ? Cela signifie que trois axes doivent être privilégiés : environnemental, économique et social.

Pour ce qui est de l'axe environnemental, toute déforestation intensive doit être évitée. On le sait déjà, les cultures sur brûlis ont besoin de grandes étendues à cultiver pour un rendement souvent inférieur aux efforts

consentis. Il en résulte un épuisement du sol suite à une utilisation intensive qui ne le laisse pas reposer.

La viabilité économique d'une exploitation est liée à sa capacité à générer des bénéfices. Sinon, c'est un travail à perte et l'exploitation est condamnée à disparaître. Autrement dit, les dépenses ne doivent pas être supérieures aux recettes. Pour rentabiliser une exploitation, il convient au gestionnaire de disposer d'un cahier dans lequel sont mentionnés les dépenses et les recettes.

Quant à la rentabilité d'une exploitation agricole, les promoteurs doivent inclure tous les frais d'exploitation (récolte, sarclage, le prix des semences, le temps d'attente et le prix de vente) et de gestion (l'habitation du personnel permanent, le salaire, l'accessibilité, un nombre d'hectare élevé est indispensable) que nécessite l'activité. De manière succincte et suivant les constats faits lors des visites sur le terrain, la faisabilité financière d'une exploitation agricole peut se résumer comme suit :

○ *Frais d'exploitation*

Il est question de l'achat de semences et d'intrants, de l'achat de l'emballage et du paiement des salaires de la main-d'œuvre (semer, sarcler, récolter). Bien sûr, le prix des différentes semences, la période de croissance et aussi l'utilisation ou non d'un tracteur peut faire varier ce montant. Qu'il s'agisse d'un champ de manioc, d'arachides, de maïs ou de patates douces (agriculture donc pas de maraîchage), les frais par hectare varient

entre 150 et 200 \$ US. En général, un hectare peut être mis en exploitation avec les montants mentionnés.

- *Frais de gestion*

Il s'agit des frais de la main-d'œuvre permanente, des investissements de mise en exploitation (construction d'une habitation, un accès,...) et ceux de déplacement du management (à partir de Kinshasa). Le niveau de ces dépenses qui sont fixes pour une exploitation de 1 à environ 20 hectares, va déterminer le nombre minimum d'hectares à exploiter pour en tirer un bénéfice.

- *Calcul de la rentabilité*

La rentabilité des différentes cultures est plus ou moins fixe. Elle est d'environ 100 % (prix de vente est environ 300-400 \$ Us par hectare). Bien sûr, le prix de vente est également influencé par la distance et l'accès du terrain (voir tableau 2 : effet sur le prix de vente - compris dans les frais). Eventuellement, pour réduire cet effet, on peut jouer sur la qualité des produits vendus (emballage, transformation,...), mais il y a bien sûr aussi les frais liés à cette manipulation.

Exemple : prix en \$ US - un terrain qui se situe à 100 km de Kinshasa

Tableau 2 : calcul de rentabilité

Frais de gestion (1 an)	En US \$	Frais d'exploitation	En US \$
Main-d'œuvre permanente	600	Main d'oeuvre saisonnière, semences,	
(50 \$/mois)		par hectare	200
Habitation	1000	X nombre d/hectares	3400
(à construire)			
Transport du responsable	480	Bénéfice par hectare	150
Une fois par mois (200 km A/R) (40 \$/trajet)			
Transport des marchandises			
Effet sur le prix de vente	480		
Total	2560		
		Nombre minimum d/hectares à exploiter	2560/(frais fixes)/150 (bénéf. par ha)
Besoin en fonds d'investissement		Frais fixes + frais de gestion	17 ha
			5960

Source : OCIV-M&D : Rapport des visites de terrain, décembre 2004.

Pour être rentables, les engins motorisés (tracteurs) doivent faire l'objet d'un calcul de rentabilité tel que présenté dans l'exemple ci-dessus. Cela dit, trois éléments d'appréciation seront privilégiés, en l'occurrence la surface à exploiter, la fertilité du sol et la voie d'écoulement. La motorisation est un processus de longue haleine qui nécessite la réorganisation de toute la profession agricole. Sinon, à quoi servirait un tracteur si les pièces de rechange et le carburant font constamment défaut ? Il n'est pas un parachutage de matériel. Suivant la même perspective, il convient de s'interroger si les promoteurs au Congo ou en Belgique peuvent collaborer afin d'être doté d'un tracteur. Il faut être pragmatique. Il est difficile dans un contexte où les exploitations des différents promoteurs se trouvent éloignées les unes des autres pour envisager une telle solution. Cette situation n'est pas propice à l'utilisation d'un tracteur. Les promoteurs qui y tiennent doivent le chercher dans leur environnement immédiat, c'est-à-dire le plus près possible de leur exploitation.

Il convient également d'utiliser une technologie appropriée. En recourant aux outils rudimentaires, les paysans ne peuvent espérer des rendements quantitatifs importants. Enfin, au point de vue de l'axe social, l'exploitation est censée répondre aux besoins de la population cible. Celle-ci devra être formée pour s'impliquer davantage en vue de se l'approprier.

d) Suivi d'une exploitation agricole ou comment prévoir le futur

Au moment de la planification, les activités ont été définies sur base d'une connaissance incomplète de la réalité. Même si on a fait tout ce qui est possible il y a toujours des facteurs qu'on a sous ou surestimés. En outre, le contexte change. Au moment de l'exécution, la réalité n'est plus nécessairement la même que lors de la planification des activités. Beaucoup d'hypothèses ont été formulées au départ.

Le suivi compare l'évolution d'une exploitation avec la planification afin d'identifier des mesures correctives. Il met l'accent sur l'utilisation des ressources, les activités, les 'outputs' et les 'inputs' ou les résultats de ces activités.

En terme de cycle de l'exploitation : les évaluations des exploitations doivent influencer les programmations ou la définition des politiques de développement. Ce qui a pour intérêt d'augmenter les capacités d'analyse et de réflexion de l'équipe et des responsables du projet. Une évaluation peut devenir un moment précieux de formation.

e) Critères de qualité et de réussite d'une exploitation agricole⁴

Les critères de qualité ci-dessous ont pour but de permettre aux agriculteurs et aux gestionnaires d'avoir un meilleur suivi de leurs activités champêtres. Il s'agit de : la pertinence, la faisabilité, la viabilité, l'organisation, l'efficacité et l'impact. Dès lors les responsables de l'exploitation et les évaluateurs doivent surveiller leur évolution.

○ *La pertinence*

La pertinence concerne la raison d'être d'une exploitation, le lien entre celle-ci et son environnement (économique, social, politique et technologique, culturel...) dans son intégralité. Elle indique si l'exploitation répond à un problème réellement existant et assez important dans le cadre du combat contre la pauvreté ou du développement : choix du secteur, thèmes, public cible, etc.

○ *La faisabilité*

La faisabilité indique si les objectifs de l'exploitation proposée peuvent être réellement atteints en tenant compte du contexte, des moyens de celle-ci ainsi que des objectifs prévus dans le plan.

⁴ Le lecteur intéressé par cette problématique peut se référer à la littérature existante ou à la liste bibliographique reprise en fin de page.

- *La viabilité*

La viabilité est la capacité d'un projet de continuer à générer des profits une fois que l'appui extérieur aura cessé. Si une exploitation est limitée dans le temps, ses bénéfices doivent continuer une fois qu'elle aura été achevée.

- *L'organisation, la logistique et le réseau*

Il est impératif de vérifier, régulièrement, si l'organisation chargée de l'exécution de l'exploitation dispose des capacités et des ressources nécessaires. Il est également recommandé de rendre compte si le mode d'organisation et le style de management répondent aux exigences du moment et sont continuellement réajustés (si nécessaire) en fonction des changements qui surviennent dans le contexte de l'exploitation. La question relative à la logistique est aussi primordiale. Car, elle permet de visualiser l'équipement dont dispose l'organisation pour bien fonctionner. Il en est de même de celle liée au réseau et autres sources de financements de l'exploitation.

- *L'efficience*

L'efficience d'une exploitation se mesure par la balance entre le coût des investissements et les profits obtenus. Ainsi, le management est dit efficient s'il parvient à mener le maximum d'activités avec le minimum de moyens.

- *L'efficacité*

L'efficacité détermine la mesure dans laquelle une exploitation atteint ses objectifs, en qualité et en quantité.

- *L'impact*

Il s'agit du changement, positif ou négatif, direct ou indirect, prévu ou imprévu, voulu ou pas voulu, produit par la réalisation d'une intervention. Il peut également être considéré comme un critère d'évaluation qui indique tous les effets d'une intervention dans différents domaines : financier, économique, social, culturel, institutionnel, environnemental.

Conclusion

La prise en compte des facteurs climatiques, édaphiques, techniques, économiques, politiques, sociaux est essentielle pour la mise en œuvre d'une exploitation agricole. Du fait de leur interdépendance, il est impossible de négliger certains facteurs au profit d'autres. Leur approche nécessite une vision multidimensionnelle qui prenne en compte tous les aspects sous-jacents.

Puisque impérative, une évaluation vient consolider la relation de confiance, de qualité et augmente la crédibilité du partenariat. Elle n'est pas comme on pourrait l'imaginer, un simple contrôle tendant à fragiliser un partenariat. Elle vise la qualité, l'efficacité, l'opportunité de la continuité ou non, le réajustement ou non, etc. Elle recherche en effet l'optimisation de ressources (humaines, économiques, sociales, techniques...).

CHAPITRE III : PRESENTATION DE QUELQUES EXPLOITATIONS DE CULTURES TYPES ET D'UNE CARBONISATION

Introduction

Ce chapitre présente cinq exploitations de cultures types à Kinshasa et dans sa périphérie. Cette présentation suit le schéma ci-dessous : l'identification de l'exploitation, le rendement, la technologie utilisée, le système d'écoulement de la production et de conservation, les différentes étapes à suivre pour exploiter une culture et les leçons à tirer pour réussir une exploitation.

Il s'agit, principalement de présenter une carbonisation et quelques exploitations de cultures en l'occurrence le maïs, le riz, l'arachide et le manioc. Le choix de ces produits se justifie par leur importance alimentaire et commerciale dans la région de Kinshasa et de sa périphérie. Le développement qui suit met en lumière les systèmes de culture tels que pratiqués par les exploitants agricoles dans la région sus-indiquée.

Cette présentation rend compte d'un savoir-faire, d'un savoir vécu et d'un savoir senti de la pratique agricole à Kinshasa et de sa périphérie. Aux dires de certains exploitants agricoles et des constats des visites effectuées sur le terrain, nombre d'entre eux ignorent les techniques culturales adaptées à la nature des sols de leurs exploitations. Ils font l'agriculture par opportunisme. Cette ignorance contribue à la baisse constante de leur rendement. Ainsi, la période de la mise

en jachère qui jadis était de 5 à 10 ans se voit réduite dans certains cas à 1 ou 2 ans. Cela en raison notamment de la pression démographique et de l'exode rural qui diminuent la main-d'œuvre agricole. A cette réduction qui accentue la pauvreté du sol s'ajoutent des problèmes de tout genre qui rendent l'exercice d'une activité agricole difficile voire impossible. Ce qui explique les échecs enregistrés par bon nombre d'exploitants.

L'étude des exploitations de cultures types révèle un catalogue de problèmes d'ordre juridique (s'agit-il d'une location ou d'un achat de lopin de terre ?), politique (insécurité des biens et des personnes), économique (absence de politique et d'un cadre macro-économique stable), social (une perception négative de l'activité agricole, une mauvaise gestion du personnel, manque de formation), technique (un outillage rudimentaire qui ne permet pas d'accroître le rendement), etc. Des problèmes, somme toute, non pas insolubles mais qui demandent beaucoup d'imagination et de tact de la part des promoteurs locaux.

III. 1. EXPLOITATION DE LA CULTURE DU MAÏS

Originnaire d'Amérique centrale, le maïs est l'une des grandes graminées la plus connue dans le monde. Ses graines interviennent dans l'alimentation humaine sous forme d'épis ou de farine. En effet, ses multiples usages en font une céréale de grande importance.

II. 1. 1. Identification de l'exploitation

Plante exigeante, le maïs s'accommode bien de la chaleur et du sol riche en éléments nutritifs. Les sols acides ou salés qui ne sont pas chaulés limitent fortement son rendement. Le maïs est cultivé sans une véritable utilisation des fertilisants. Et pourtant une fertilisation sur un sol à texture argilo-limoneuse est idéale pour cette culture. Un apport de 40 à 50 kg/ha de fertilisants au moment du semis est toujours rentable.

Sécurisation sur le plan juridique

Il est impératif de se procurer les documents administratifs nécessaires ou du moins les plus importants. Il s'agit du contrat avec le chef coutumier, du procès verbal de constat de lieu établi par la commune et du certificat d'enregistrement émis par le conservateur des titres fonciers et immobiliers.

III. 1. 2. Rendement (Qp/ha Qculture/ha)

Les exploitations agricoles situées à Kinshasa et dans sa périphérie accusent un rendement déficitaire du maïs. Ainsi, par exemple, pour 1 hectare cultivé, on a pu récolter seulement 1250 kg. Et pourtant, le rendement normal du maïs avoisine les 2 tonnes par hectare. De nombreuses difficultés expliquent cet état de fait. En effet, les travaux de sarclage et de récolte sont très éprouvants donc peu d'ouvriers se bousculent. Ceux qui s'y attèlent doivent être suffisamment motivés. Comme leur nombre est souvent élevé, il est nécessaire d'assurer un minimum de surveillance. Ce qui entraîne également un surcroît de coût.

Tableau 3 : Estimation de la production de maïs.

N°	Désignation	Quantité/ha	Prix Unitaire \$us	Prix Total \$us	Observation
1	Essouchement	1 ha	30	30	
2	Labour	1 ha	30	30	
3	Hersage	1 ha	30	30	
4	Billonnage	1 ha	30	30	
5	Achat semences	105 kg	1,5	157,5	
6	Achat engrais	28 sacs	30	840	
7	Semi	1 ha	30	30	
8	Herbicide	15 l	15	225	
9	Achat sacs vide de 65 kg	240 pcs	0,5	120	
10	Récolte et égrainage	3,5 ha	30	105	
11	Transport 232 sacs	232	2,75	638	
12	Autres charges	---	---	75	
13	Achat 1600 sacs de 10 kg	1600	0,6	960	
14	Meunerie	1600	0,5	800	
15	Autres frais	---	---	39	
16	Total général			4.109, 5	

Source : OCIV-M&D : Rapport des visites de terrain, décembre 2004

III. 1. 3. Technologie utilisée

Pour réaliser les travaux d'hersage, de labour et de billonnage, l'utilisation d'un tracteur est nécessaire. Car, la mécanisation est le seul moyen d'assurer une mise en valeur d'étendues importantes. Cependant, faute de disposer d'engins motorisés, ces travaux sont effectués manuellement par une main-d'œuvre saisonnière. Les expériences démontrent qu'il faut en moyenne 5 heures par jour pour 40 à 50 personnes travaillant sur un hectare. Ces chiffres sont confirmés par l'OMS et la FAO.

III. 1. 4. Système d'écoulement et de conservation

Les agriculteurs écoulent leur maïs sur le lieu de leur production. Ils peuvent aussi les vendre aux différents points de vente (marchés) de la capitale. Les sociétés brassicoles et textiles, l'armée congolaise, les centres nutritionnels, les biscuiteries, les aviculteurs, etc. se rendent sur place pour acheter des sacs de 10 kg. Pour ce qui est de sa conservation, il est nécessaire d'aménager un local suffisamment ventilé et le plus près possible des centres de consommation. L'areric est un produit qui est très utilisé du fait de sa grande capacité de conservation des semences et de sa faible toxicité. Les clients issus de divers horizons peuvent s'en procurer.

III. 1. 5. Grandes étapes culturales pour le maïs

a) *La préparation du sol (le labour)*

Les débris des cultures antérieures sont dégagés et brûlés dans les 15 jours qui suivent la récolte de maïs afin d'éviter la contamination de la culture suivante. Le sol est ameubli à une profondeur d'une vingtaine de centimètres avant d'être enfoui par la fumure organique. Il s'ensuit un nouveau labour préparatif au lit des semences à effectuer avant le semis.

b) *Le semis*

C'est par le semis direct des graines que le maïs se multiplie. Son cycle végétatif varie de 90 à 130 jours. Cette variation est liée à la qualité et à la nature du sol. La profondeur du semis étant de 3 à 6 cm. Le semis se fait en ligne avec les écartements variables de 80 x 50cm. En général, il a lieu après les premières grandes pluies annonciatrices de la saison.

c) *L'entretien de la culture*

L'entretien comprend le regarnissage (qui consiste à combler le vide, c'est-à-dire combler les poquets qui n'ont pas germé), le demariage, (éliminer le sujet excédentaire : 2 plants/poquet au lieu de 3 plants de maïs/poquet), le sarclage et le buttage (se fait lorsque les plants atteignent 40 - 50 cm de hauteur et permet le développement des racines adventives et consolide les plants de maïs, lutte contre la verse). En zone de savane, les sarclages réguliers déterminent la croissance, la

qualité et le rendement du maïs. Les opérations de sarclage peuvent être répétées deux à trois fois suivant le besoin. Elles resteront superficielles pour éviter de détériorer le système racinaire du maïs. A la suite de ces opérations intervient le gardiennage (surveillance de la culture pour faire face aux oiseaux, rongeurs et voleurs).

d) La récolte

Les épis de maïs sont récoltés à la main. Cette opération de récolte nécessite une main-d'œuvre importante suivant la taille de l'exploitation. Le maïs est récolté en retirant les enveloppes de l'épi lorsque celles-ci commencent à jaunir. Ce qui constitue naturellement un signe de maturité physiologique.

e) Le séchage

Les épis sont séchés dans des greniers ou à l'air libre. Après le séchage intervient l'égrenage qui s'accompagne de l'emballage des grains de maïs en sacs. Le séchage et la conservation peuvent se faire sur bâche ou claie de séchage.

III. 1. 6. Leçons à tirer pour une exploitation du maïs

Améliorer les moyens de production à l'hectare en utilisant des engrais, des herbicides et des insecticides est primordial pour toute exploitation qui veut être rentable. En outre, un environnement macro-économique serein et un cadre juridique favorable à

l'initiative privée sont les indicateurs les plus efficaces pour entrevoir un travail dans des conditions normales. En effet, si des services publics comme le SENASEM, le SENAMA, le SENAV et bien d'autres disposaient de moyens nécessaires à leur bon fonctionnement, si les tracasseries administratives qui découlent de l'absence de textes juridiques clairs sur l'encadrement des opérateurs agricoles pouvaient enfin cesser, les rendements des exploitations agricoles pourraient accroître. Ce qui serait une plus value pour le pays tout entier et surtout pour la ville de Kinshasa. Ce qui permettrait aussi d'augmenter la productivité. Dans cet ordre d'idées, il est important de veiller scrupuleusement au respect de différentes étapes et de tenir compte :

- a) de précédent cultural : c'est la culture qui a précédé le maïs, soit la végétation trouvée avant l'installation de maïs ;
- b) de la végétation de départ : végétation trouvée avant la culture du maïs ;
- c) du temps de repos du sol : temps qui s'écoule depuis les dernières opérations de la culture précédente jusqu'au jour de la mise en place de la culture du maïs ;
- d) Structure et texture du sol ;
- e) des plantes indicatrices : sol pauvre et acide.

Tableau 4 : Calendrier agricole du maïs

		SAISON A										SAISON B		
Mois		Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin		
Activité		Préparation (Labour)		Semis		Engrais	Sarclage			Vente		Sarclage		

Entre les mois de janvier et février intervient une petite saison sèche que les Kinois appellent « Elanga moka ».

Source : OCIV-M&D, Rapport des visites, décembre 2004.

III. 2. EXPLOITATION D'UNE RIZICULTURE PLUVIALE

III. 2. 1. Identification de l'exploitation

La variabilité du riz fait qu'elle soit une plante qui s'adapte à divers éco-systèmes. Pour ainsi dire, sa classification se base tantôt sur le régime hydrique, tantôt sur la topographie du site. On distingue alors trois espèces de rizicultures : la riziculture pluviale, la riziculture irriguée et la riziculture avec maîtrise incomplète de l'eau. Ces espèces se différencient par le niveau d'alimentation en eau. La description qui suit porte essentiellement sur la riziculture pluviale.

III. 2. 2. Rendement

La riziculture se prête bien à l'ensoleillement. Car, il joue un rôle crucial sur la croissance et le rendement en favorisant le tallage et en augmentant le nombre d'épillets par panicule et le poids de grains. Avec un cycle végétatif de 80 à 110 jours qui varie suivant les variétés de montage ou pluviales et des variétés de bas-fond. Dans tous les cas, les deux catégories sont irrigables.

III. 2. 3. Technologie utilisée

Les agriculteurs recourent principalement à l'enfouissement et au semis. L'enfouissement d'engrais verts est une technique traditionnelle simple bien

connue des petits exploitants qui pratiquent l'agriculture sur brûlis. Elle a le désavantage de détruire la forêt (pour la coupe de bois de chauffage et la fabrication du charbon de bois) et de réduire le temps de jachère. Le semis se fait au début de la culture lorsque l'eau se raréfie.

III. 2. 4. Système d'écoulement et de conservation

La commercialisation du riz pose d'énormes problèmes aux riziculteurs. En effet, la concurrence étrangère est assez forte avec le riz en provenance de Thaïlande et de l'Union européenne. Ce riz est de qualité supérieure et revient moins cher que celui produit localement. Les agriculteurs locaux ne sont ni outillés ni organisés pour affronter une telle concurrence. Ils se contentent de ventes au détail auprès des tiers. Il arrive occasionnellement que le Service National des Semences (SENASEM) achète ce riz et les semences pour les redistribuer à ses propres cultivateurs. Ce qui se fait aussi avec la semence. Les grands consommateurs potentiels du riz sont les sociétés brassicoles et commerciales de la place (Bracongo, Bralima) et ainsi que les Forces armées de la RDC. Quant à la conservation, deux systèmes sont utilisés : celui du grenier et celui du fumage. La conservation du paddy est mieux indiquée que celle du riz décortiqué.

III. 2. 5. Grandes étapes culturales du riz pluvial

Les étapes ou techniques culturales sont déterminées par le type de mécanisation choisie. On distingue la culture manuelle, la culture attelée, la culture avec petite motorisation et la culture motorisée. A Kinshasa et dans sa périphérie, les agriculteurs pratiquent une culture manuelle qui est très exigeante en temps et en investissement humain. Mais elle ne requiert pas une grande technicité. Les étapes reprises ici s'inscrivent dans une logique du travail manuel.

a) La préparation du sol

La phase initiale est le défrichement s'il n'est pas encore fait. Suit alors la préparation du sol dont les buts sont d'améliorer la qualité du sol, de maîtriser les mauvaises herbes, de créer un périmètre permettant l'utilisation de semoirs. Cette préparation impose une surcharge de travail aux agriculteurs qui doivent préalablement effectuer un labour profond avec ou sans retournement, un affinage du lit de semence. Un labour même moins profond contribue à ameublir le sol, enfouir les pailles, les fumiers, les composts et le contrôle des adventices.

b) La fertilisation

Une importante fertilisation permet d'accroître le rendement, notamment avec les variétés modernes semi-naines ou à haut potentiel de rendement issu de la Révolution Verte. On utilise les engrais minéraux et organiques ainsi que les engrais verts. En adoptant certaines technologies modernes, les rendements

peuvent atteindre 5 tonnes par hectare pendant la saison pluvieuse et plus de 10 tonnes en saison sèche.

c) Le semis

Les agriculteurs font un tri des grains à la main ou avec des fongicides et des insecticides avant de semer. Cependant, ils ne savent pas toujours si ceux-ci correspondent à la nature de leur produit. Ils affirment également que tout retard pris dans le semis se ressent sur le rendement. La profondeur du semis varie de 1 à 4 cm. Le semis doit intervenir au moment opportun afin de permettre aux plantes d'avoir un bon développement racinaire lorsque l'eau fait défaut.

d) Le désherbage

Les mauvaises herbes sont arrachées à la main pendant qu'il fait sec. Le premier sarclage intervient lorsque les adventices atteignent une taille de plus au moins 4 cm. Le second sarclage a lieu avant le tallage du riz.

e) La récolte, le battage et le séchage

La récolte est effectuée manuellement à l'aide d'un couteau. L'agriculteur prélève les panicules assemblées en bottillons. C'est un travail pénible. Il faut en moyenne 15 à 20 kg de riz par personne et par heure. Pour rendre moins pénible leur travail, l'agriculteur doit échelonner les dates de semis et différencier les variétés en choisissant surtout celles qui sont de grande taille. Parvenu à maturité, les graines de riz sont moissonnées dans les 2 ou 3 jours qui suivent avant qu'elles ne

commencent à se détacher des panicules mûres. Cette décision ne doit être hâtive ou tardive. Elle doit intervenir au moment propice. Une décision inopportune occasionne des pertes importantes au moment de l'égrenage. Il est déconseillé de recueillir le riz prématurément.

f) Le séchage

Le séchage a pour but d'éliminer l'eau qui se trouve dans le paddy (humidité). Il est naturel et se fait au soleil. Le riz est étalé sur des bâches ou à même le sol. Cependant, il est nécessaire de veiller sur les averses qui peuvent à nouveau humidifier les grains. Le séchage varie selon la manière dont le riz a été récolté. Les bottillons de panicules issus de la récolte manuelle : on peut les faire sécher suspendus sous un abri aéré ; les gerbes provenant de la récolte à la faucille.

g) Le battage

Une fois le riz récolté et séché, les agriculteurs procèdent au battage des panicules. Cette opération consiste à séparer le paddy de la paille qui se trouve dans la panicule du riz. Les agriculteurs utilisent les bâtons ou des fléaux (dépiquage).

h) Leçons à tirer pour une exploitation du riz pluvial

Compte tenu des contraintes et d'imprévus de tout genre, il est essentiel de s'atteler aux tâches suivantes :
- s'assurer d'un bon encadrement technique ;

- acheter des insecticides pour une meilleure conservation ;
- acheter des semences sélectionnées;
- payer la main-d'œuvre aux moments de semis, du sarclage et de la récolte ;
- louer un tracteur au moment de labour afin d'accroître la production en faisant un labour profond.

i) Le calendrier agricole du riz pluvial

Le calendrier agricole à Kinshasa se divise en deux saisons : la saison A va de septembre à janvier et février de l'année suivante. Le semis se fait durant le mois de septembre. Il est difficile de le faire en octobre, car cela perturbe le rythme de germination et de croissance de la plante. La récolte se fait au mois de janvier et février de l'année suivante.

La saison B va de janvier - février en mai - juin de la même année. Durant cette saison, la récolte intervient vers la fin du mois de mai puisque au mois de février et au début du mois de mars il y a une petite saison sèche.

Tableau 5 : Calendrier agricole du riz pluvial (Kinshasa)

Sept	Oct	Nov	Déc	Janv	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Août
Sarclage, gardiennage	Sarclage, gardiennage	Récolte	Récolte			Délimitation (nouveau champ)	Défrichage	Brûlis, déblayage, labour	Labour, semis	Semis, Sarclage	Sarclage,
labour	Semis	Sarclage	Sarclage, gardiennage	Récolte, gardiennage	Récolte						Sarclage, brûlis, déblayage

Source : département de l'agriculture (RDC), service DPPV 2005

III. 3. EXPLOITATION DU MANIOC

III. 3. 1. Identification de l'exploitation

Le manioc fait partie de la famille des Euphorbiacées. Ses diverses variétés proviennent de deux groupes : le manioc amer et le manioc doux. Plante arbustive, semi-ligneuse, pluriannuelle, elle atteint des dimensions dépassant parfois le mètre. C'est un végétal riche en amidon occupant une place importante dans l'alimentation des Kinois qui le consomment sous forme de farine avec laquelle ils préparent le fufu ou la chikwange. Ses feuilles « pondu » servent de légume fort apprécié dans l'ensemble du pays.

III. 3. 2. Rendement (Qp/ha Qcultivé/ha)

Le rendement du manioc est très variable, car il dépend du climat, du type de sol et de la variété du produit même. D'une manière générale, la production se situe à environ 10 tonnes à l'hectare (RAEMAEEKERS. H. R : 211). Blanchâtre et ne dégageant aucune odeur, la qualité du manioc en provenance du plateau de Bateke est fort appréciée. Mais la population locale a tendance à fixer le prix de son travail en se référant à celui du tracteur. Ainsi, lorsque le propriétaire d'un tracteur exige 25 \$us/ha pour un simple labour, le paysan en fait de même.

III. 3. 3. Technologie utilisée

La réalisation des travaux (de préparation du terrain, de labour, d'hersage, de sarclage et de récolte) se fait manuellement par la main-d'œuvre locale. Certains agriculteurs recourent au tracteur en vue de couvrir des grandes étendues.

III. 3. 4. Système d'écoulement et de conservation

Les cossettes de manioc sont vendues sur le lieu de leur production dans des sacs de 25 ou 50 kg. Les commerçants ambulants en transportent à bord de véhicules de location afin de les vendre au détail sur les marchés. Les sociétés textiles comme UTEXCO, TISSAKIN en ont un grand besoin pour leurs activités. Comme lieu de stockage de leurs produits, les agriculteurs utilisent des greniers ou des hangars de fortune aménagés à cet effet. Cependant, pourquoi ne serait-il pas possible d'envisager des sacs d'emballage (de 5-10-20 kg) de bonne qualité à disponibiliser dans les points de vente ? : alimentation, boutique, etc.

III. 3. 5. Grandes étapes culturales du manioc

Le manioc est capable de tirer partie des sols les plus divers et, en culture traditionnelle, il arrive en fin d'assolement, juste avant la jachère. Il peut être installé pendant la deuxième partie de la saison des pluies dans la culture en place (par exemple le maïs, l'arachide...) au cours d'un sarclage ou de la récolte en évitant un ombrage.

a) Multiplication

Le manioc se multiplie par boutures. Dans les champs de forêt, aucune préparation particulière n'est requise. On fait un labour localisé, soit un aménagement de buttes.

- Préparation du sol

Sur un terrain déjà cultivé, le manioc est précédé d'un engrais vert laissé par l'exploitation antérieure tandis que sur celui en défriche, il faut creuser à 60 cm. Les agriculteurs recourent à la houe pour meubler le sol et ceux qui le peuvent utilisent le tracteur.

- Choix des boutures

Il est important de choisir les variétés qui s'adaptent le mieux au terrain. L'âge des boutures conditionne leur choix. Les agriculteurs choisissent celles qui sont solides et qui présentent de nombreux nœuds. En tout état de cause, les paysans qui possèdent un hectare de pépinière ont l'avantage de planter 5 à 6 hectares.

- Préparation des boutures

La période de bouturage ne correspond pas nécessairement à celle de la plantation. Le labour est effectué avec la houe mais parfois les agriculteurs recourent au tracteur pour meubler le sol. Il faut au moins 10.000 boutures/ha avec l'écartement de 1 x 1m.

- Regarnissage : remplacer les boutures qui n'ont pas manifesté la reprise.

b) Plantation

Les agriculteurs Kinois plantent les boutures de manioc au début de la saison des pluies et ce en position oblique, horizontale, ou verticale à raison de deux par emplacement. En culture pure, les écartements recommandés sont de l'ordre de 1 x 1 m et en culture mixte, ils varient de 2 à 3 m. Dans les conditions de culture difficiles comme au plateau de Bateke qui est une zone de savane et où le problème d'eau est récurrent, les agriculteurs augmentent facilement le nombre de boutures qui peut atteindre 30 par hectare. Par contre, dans la périphérie de Kinshasa où il y a la forêt, la quantité varie de 70 à 100 par hectare. Les boutures qui présentent des difficultés de croissance sont immédiatement remplacées par d'autres réservées à cet effet.

c) Fertilisation

La périphérie de Kinshasa est connue pour être une zone inadaptée à l'agriculture à cause des sols sablonneux, pauvres en matière organique, à faible capacité de rétention d'eau. Au plateau de Bateke, par exemple, les paysans utilisent de la bouse de vache et des buttes recouvertes des plantes adventices afin d'améliorer la fertilité du sol. Tous ces travaux se font manuellement.

d) Entretien

Le travail d'entretien se résume au remplacement des boutures manquantes, au binage, au sarclage, au buttage et à l'écimage. Le choix des boutures ne suffit pas à empêcher les adventices de pousser. Le sarclage s'impose aux agriculteurs qui le font manuellement. Il peut être répété en fonction de la présence ou non d'adventices. Pendant les 3 ou 4 premiers mois, 2 à 3 sarclages sont nécessaires. Par la suite, le manioc résiste mieux aux mauvaises herbes. Il est aussi possible de recourir aux désherbants pour faire face aux adventices les plus envahissantes.

e) Récolte

La période de récolte n'a pas beaucoup d'importance pour le manioc comme cela est le cas pour d'autres cultures. Cependant un temps de maturation est souhaitable. Celui-ci peut s'étaler sur 10 à 16 ou 18 mois selon les variétés. L'arrachage du manioc est déterminé en partie par la destination des produits. Cette opération consiste en la coupe des tiges (boutures), l'arrachage des tubercules ou des racines, le chargement et le transport. Le moment le plus propice pour la moisson est la saison sèche.

○ **Rouissage** : les racines de manioc (épluchées ou non) amères sont trempées dans l'eau durant 3 à 5 jours pour éliminer l'acide cyanhydrique. Cela se fait dans un lieu précis appelé routoir ou rouissoir. Après ce traitement, l'écorce et les fibres se détachent facilement.

Ils sont alors séchés puis réduits en farine devant servir à la préparation du fufu ou de la chikwangue.

○ **Séchage** : le but est d'inactiver la linamarase et d'éliminer l'eau pour avoir la cossette de manioc.

III. 3. 6. Leçons à tirer pour une exploitation de manioc

Le respect des techniques culturales et du calendrier agricole sont un gage pour obtenir de bons résultats. Il en est de même de l'attention que requièrent les variétés qui résistent le mieux aux maladies notamment la Mosaïque africaine du manioc (MAM) et autres bactérioses qui attaquent ce produit vivrier.

Tableau 6 : Calendrier agricole du manioc (Kinshasa et sa périphérie) :

Sept	Oct	Nov	Déc	Janv	Févr	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août
Sarclage, Buttage, Défrichage	Sarclage, Buttage Brûlis + déblayage	Sarclage, Buttage bouturage	Sarclage, Démarriage, Regarnis- sage	Sarclage, bouturage	Sarclage, bottage	Sarclage, Déli- mitation (nouveau champ)	Sarclage, défrichage	Sarclage, bottage	Sarclage, Buttage bouturage	Sarclage, Buttage, Regar- nissage	Sarclage, Buttage, Déli- mitation (nouveaux terrains)

Source : département de l'agriculture (RDC) DPPV 2005

III. 4. EXPLOITATION DE LA CULTURE D'ARACHIDE

III. 4. 1. Identification de l'exploitation

Appartenant à la grande famille des favacées, l'arachide est une plante annuelle rampante, autogame, à croissance continue qui a un mode de fructification particulier. En effet, ses gousses se forment dans le sol. Partant de ces caractéristiques, il est possible de dresser un portrait de ses techniques culturales à Kinshasa et dans sa périphérie.

III. 4. 2. Rendement (Q_p/ha $Q_{cultivé/ha}$)

Le rendement de cette légumineuse varie avec les types d'arachides. Il est fonction du poids et du nombre de gousses par pieds. Cette variation est de l'ordre de 750 à 1000 kg de gousses sèches donnant lieu à 60 - 65 % de graines triées.

III. 4. 2 Technologie utilisée

Le tracteur est l'instrument adapté aux grandes étendues de terrain. Car le sol doit être bien labouré. Son apport dans les travaux de préparation du sol (labour, hersage) est fort utile. Mais les petits exploitants familiaux ont rarement recours à ce moyen faute de moyens financiers. Ils doivent effectuer manuellement les travaux de sarclage, de buttage, d'épandage d'engrais. Les

instruments aratoires tels que la houe, la machette, la coupe-coupe et la binette occupent une place de choix dans le déroulement de ces travaux.

III. 4. 3. Système d'écoulement et conservation

Les arachides sont vendues dans des bols ou des verres appelés « sakombi ». Elles sont consommées sous forme de graines grillées, de pâte, etc. Emballé dans des sacs (de 25 ou 50 kg), les arachides sont vendues décortiquées ou non. Les paysans conservent les arachides de deux manières : en gousses et en graines. La première manière est la plus répandue et la plus sûre. Les graines d'arachides sont gardées dans leurs gousses. Cela d'autant plus que la coque est une protection naturelle où la graine se conserve à l'abri des rongeurs et d'autres insectes. La deuxième manière est la conservation en graines. Indispensables, les graines ainsi conservées servent de semences pour la future saison. Dans la pratique, les agriculteurs peinent à mieux les conserver. Ceci a pour conséquence de provoquer des moisissures qui vont détériorer le produit. D'où la nécessité de prendre des précautions afin d'éviter des pertes importantes. En tout état de cause, les arachides non décortiquées se conservent mieux que les arachides décortiquées. Cependant, celles-ci gardent toute leur importance dans la perspective de la future saison culturale.

III. 4. 4. Grandes étapes culturales pour l'arachide

Les indications reprises ci-dessous participent de la volonté d'orienter l'agriculteur sur la manière dont le travail s'effectue sur le terrain. L'ordre de présentation qu'elles requièrent ici peut être inversé sans que cela ne remette en cause le contenu du travail à accomplir.

a) Préparation du terrain des semences

Les semences d'arachide doivent être maniées avec le plus grand soin possible car elles sont très fragiles. La préparation des semences implique trois opérations importantes, à savoir ; le décorticage, le triage ou la sélection, etc. Une indécatesse peut entraîner des pertes énormes. Le décorticage se fait soit à la main afin de séparer les graines des téguments ou les agriculteurs utilisent des décortiqueuses motorisées. Avec le tri, les graines brisées, dépelliculées, moisies ou ne correspondant pas à la forme variétale sont éliminées. Suit enfin l'enrobage qui est effectué soit à la main dans une calebasse ou dans une bassine, soit dans un tambour mélangeur (fut disposé sur un trépied à partir duquel une manivelle est actionnée pour servir d'axe décentré afin d'opérer un bon brassage.

b) Préparation du sol

La préparation du sol vise à l'ameublir, à enlever les résidus susceptibles de contaminer la culture et à retarder la présence des adventices afin de permettre une germination et une croissance harmonieuse. Ce

travail de préparation suppose trois moments importants :

D'abord, le paysan qui habite la savane choisit un terrain mis en jachère. Les débris et les résidus végétaux divers sont brûlés avant le début de la saison des pluies. Ce travail préliminaire de nettoyage prépare le sol à recevoir la semence. Ensuite, le labour qui suit ce premier nettoyage retarde l'arrivée des adventices. Enfin, le billonnage est réalisé à la main afin de permettre l'enfouissement des débris végétaux.

c) Semis

Tous les agriculteurs affirment faire le semis avant de penser à la fertilisation du sol. Le semis permet de caler au mieux le cycle de la plante en fonction des paramètres climatiques, de favoriser une meilleure germination, d'assurer une croissance, de concourir à un bon enracinement de la plante, d'optimiser les actions futures susceptibles d'augmenter la productivité. Cependant, la fixation des dates de semis dépend entièrement des facteurs climatiques.

Les agriculteurs sèment l'arachide dans toutes les positions (horizontale, verticale) avec des écartements de 30 à 50 cm. Par poquet, ils utilisent une graine d'arachide dont la profondeur varie de 3 à 5 cm.

d) Fertilisation

La fertilisation reste soumise aux aléas climatiques. L'arachide est souvent cultivée en association avec des

plantes céréalières telles que le maïs, le millet, etc. Au plateau de Bateke par exemple, les agriculteurs laissent entendre qu'ils utilisent régulièrement de la fumure organique, du fumier et de l'engrais vert.

e) Entretien des cultures

Entretenir l'arachide signifie pour les agriculteurs, sarcler quand il le faut, parce que les adventices occasionnent d'importantes pertes, arroser la plantule parce qu'elle a un grand besoin d'eau au début de son cycle végétatif pour bien germer. Il y a enfin le binage. Nombre d'agriculteurs assistent impuissants à l'envahissement de leurs cultures par les adventices. En étant attentif au début du cycle végétatif pour permettre à l'arachide de bien germer. Les agriculteurs pensent plus facilement aux herbicides pour lesquels ils ne disposent pas d'assez de moyens qu'au simple respect du cycle végétatif de l'arachide. Face à l'impossibilité de se procurer ces herbicides, les agriculteurs semblent prendre conscience de l'intérêt qu'il y a, à réaliser un bon entretien en partant des travaux du labour et du billonnage.

f) Récolte et séchage

Trois opérations résument le déroulement de la récolte. Il s'agit de l'arrachage (soulevage), du séchage et du battage (égoussage). La récolte se fait au moment où les feuilles jaunissent (régions tropicales). Les pieds sont soulevés, retournés et séchés sur le champ durant deux ou trois jours en lignes ou en petits tas (moyettes). Les

gousses sont séparées des pieds soit par égoussage à la main, soit par battage avec un bâton.

III. 4. 5. Leçons à tirer pour une exploitation d'arachide

La culture d'arachide est assez exigeante. Par conséquent, il importe de bien choisir l'emplacement, les variétés (rampantes = tardives, dressées= hâtives) les plus résistantes à la rosette et à la cercosporiose, de respecter non seulement le calendrier pour que la plante puisse profiter au maximum de la saison culturale mais également le temps de la récolte, sinon les arachides risquent de germer et perdre leur valeur marchande, de lutter contre les mauvaises herbes pendant la culture. La sélection des arachides vise l'obtention des gousses longues, résistantes aux maladies (cercosporiose et rosette) et riches en teneur lipide. Ce qu'il faut éviter :

- d'arracher des plantes encore vertes ;
- de mettre en tas des plantes mouillées par la pluie ;
- de laisser des tas en place après une forte pluie.

Tableau 7 : Calendrier agricole d'arachide (Kinshasa)

Sep	Oct	Nov	Déc	Janv	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août
Début marché Début piquetage Nouveaux Champs	Marché piquetage	Fin marché Défri- chement Nouveaux Champs	Fin Défrichage	Inciné- ration Ramas- sage	Début semis Fin 2 ^e quinzaine & début 1 ^{ère} pluies	Semis & 1 ^{er} sarclage à la 2 ^e quinzaine	Fin semis de la 1 ^{ère} quinzaine Entretien	Entretien début récolte Fin 2 ^{ème} quinzaine	Récolte	Récolte	Condition- nement

Source : département de l'agriculture(RDC) DPPV 2005

III. 5. EXPLOITATION D'UNE CARBONISATION

La carbonisation peut être définie comme un processus qui conduit à produire de la braise par combustion de bois. Jusqu'à présent, cette activité s'effectue en amont de l'exploitation agricole (là où il y a la forêt, c'est-à-dire une présence d'arbres) puisque ses recettes servent à en financer d'autres. Les arbres sont abattus puis carbonisés avant d'en produire la braise (qui constitue une source de revenus) pour enfin laisser la place à une exploitation agricole classique. La saison pluvieuse est la période indiquée pour la carbonisation parce que la braise ne se transforme pas en cendre.

III. 5. 1. Identification de l'exploitation

Il s'agit d'un boisement de 8.000 ha appartenant au Ministère de l'Environnement, Conservation de la Nature, Eaux et Forêts et à la Fondation Hanns Seidel. Débuté en 1988, plus de 10 ans après, le terrain qui était savané est devenu une forêt grâce à l'Acacia auriculiformis, une légumineuse qui fertilise le sol. La pratique de l'agroforesterie exclue en principe toute intervention d'engrais chimiques dans la culture. Seul l'engrais vert, c'est-à-dire l'enfouissement de la « biomasse » est utilisé. C'est le seul traitement appliqué dans la périphérie de Kinshasa. Généralement, aucun traitement mécanique n'y est appliqué. Il n'y a même pas de labour mécanique.

a) Sécurisation sur le plan juridique

Ce reboisement a été financé par l'Union Européenne dans le cadre du projet « Reboisement 8.000 ha Bateke ». Après la maturité des essences plantées, le Ministère de l'Environnement, Conservation de la Nature, Eaux et Forêts et la Fondation Hanns Seidel à qui la gestion des plantations avait été confiée, ont jugé bon d'y installer des fermiers en vue d'une meilleure protection et d'une exploitation plus efficiente des superficies boisées. Actuellement, le processus d'acquisition des titres fonciers est en cours au niveau du Ministère des Affaires Foncières. Le bornage a déjà été effectué et un contrat d'emphytéose a été signé par chaque fermier.

b) Le reboisement

Dans la pratique de l'agroforesterie, le paysan est tenu de reboiser pendant que la culture vivrière est encore en place en vue de faire bénéficier à la jeune plantule des soins culturaux appliqués à la culture. Ainsi, donc, les fermiers sont tenus d'introduire l'Acacia auriculiformis dans les champs de manioc de telle manière que l'Acacia restera en jachère après la récolte. La forêt se reconstituera ainsi grâce à cette pratique.

III. 5. 2. Le rendement

Le rendement qui est obtenu en forêt est différent de celui issu de la savane. Il apparaît que l'abandon du labour mécanique, même superficiel, en forêt et l'utilisation des cultivars moins productifs et moins résistants aux attaques,

notamment de la mosaïque et de l'antracnose réduisent le rendement de manière significative.

III. 5. 3. Technologie utilisée

Dans leur grande majorité, les fermiers font encore usage du matériel aratoire traditionnel (hache, houe, machette, ...). Le labour est pratiquement inexistant et la carbonisation se fait à l'aide d'une meule traditionnelle à faible rendement, difficile à monter et lente à conduire. Rares sont ceux qui recourent au nouveau type de four appelé la « meule casamançaise » employant une technologie améliorée.

III. 5. 4. Système d'écoulement et techniques de conservation

L'évacuation de la production vers le centre de consommation s'effectue généralement à bord de camions de location. Les agriculteurs perçoivent en principe leur paiement par colis et directement après la vente. Cependant, ils ne sont pas toujours tenus de faire transporter leurs produits qui peuvent se vendre directement sur le lieu de production.

Une bonne partie de la récolte est souvent détruite par les rongeurs qui pullulent les champs et les cases. Le système des silos ou des greniers appropriés réduirait sûrement les pertes. Quant à la conservation, le séchage se fait au soleil. Le produit récolté est étalé à même le sol ou sur une bâche de fortune et quelquefois sur des clefs de séchage à ciel ouvert. Comme le séchage est souvent incomplet, les produits se détériorent vite.

III. 5. 5. Grandes étapes à suivre pour une exploitation de carbonisation

a) **L'abattage** : tout commence par l'abattage des essences d'acacias. Au cours de cette opération, les arbres de la concession sont abattus en vue de créer de l'espace cultivable pour les prochaines cultures.

b) **Le débardage** (rassemblement) : cette opération consiste au rangement des troncs d'arbres coupés en petits tas pour faciliter leur mise dans le four. Il est question de faire un choix judicieux du bois à utiliser, de sa longueur et de la largeur du four. Il est important également de connaître le type de four qu'on utilise. S'agit-il d'un four avec des techniques améliorées appelé la Meule casamançaise ou d'un four traditionnel (construit avec du matériel essentiellement végétal) ?

o *Le choix du bois*

Il existe deux types de bois utilisés pour la production de la braise. Il y a le bois léger comme le parasolier servant à la fabrication de pirogues et de tam-tams, et les vrais bois utilisés pour la carbonisation. Une nette distinction est faite entre la braise légère (qui provient d'un bois léger comme le manguier) et la braise lourde (qui provient des bois lourds comme le bois noir - *milletia laurentiir*). Il arrive aussi que l'on utilise n'importe quel bois.

○ *L'Etat du bois*

La préférence est accordée au bois non sec pour la qualité de ses braises. Celles-ci craquent par rapport aux braises issues des bois secs. L'humidité dont on a besoin consiste à garder le bois tel quel, non transformé en poussière. Si c'est sec, il y a confusion avec le bois de chauffage.

○ *La longueur du bois et la largeur du four*

La longueur est généralement de 4 ou 5 m. Rarement elle atteint les 6 ou 7m. Mais elle est variable. Elle dépend d'un individu à l'autre, d'une contrée à l'autre et selon la quantité de bois disponible. Cette longueur du bois deviendra pendant le classement, la largeur du four.

c) La longueur du four : la longueur du four dépend du type de terrain (plat ou colline). Pour un terrain plat, il faut au moins 1.5 à 2 m de hauteur et la largeur du four dépend de la quantité et de la qualité de bois disponible. Elle est donc variable.

d) L'enfournement (l'habillage) : les essences déboisées sont placées dans des fours mesurant deux mètres sur deux et d'une hauteur de 1, 80 m. Ceux-ci peuvent parfois atteindre une dimension de 4 mètres sur 4 selon la capacité de production que l'on souhaite. Ils sont recouverts de feuilles et carbonisent le bois durant deux jours ou plus selon la quantité.

L'enfournement se fait de deux façons : dans un trou ou à même le sol. La profondeur du four varie selon qu'il est dans un trou ou à même le sol. Elle diffère aussi d'un individu à

l'autre, d'une contrée à l'autre et selon la quantité de bois disponible. La profondeur des trous qui peut être mesurée tourne autour de 1 ou 2 m selon la quantité du bois disponible. Ce qui détermine la largeur et la longueur des trous. Les deux méthodes ne présentent aucune différence du point de vue aménagement des fours, c'est-à-dire, le classement des bois (qui débute par la mise en place de rail donc de 2 ou 3 bois qui occupent une position longitudinale à peu près de 10 cm de diamètre). Le bois coupé est classé dans le sens contraire de rail. La longueur des bois coupés devient la largeur du four. Installation de bois de soutènement, couverture des bois classés au moyen de la paille ou des rameaux, eux-mêmes couverts de la terre, aménagement de trous de sortie de la fumée, mise à feu au niveau du moteur et du gardiennage.

Il convient de noter que l'installation du moteur suit le sens du vent. On y insère des brindilles et des petits bois pour faciliter la mise à feu. Suit alors l'installation des bois de soutènement qui a pour but de soutenir les bois pendant le classement jusqu'au moment où le four a une forme voulue. La couverture des bois classés au moyen de la paille ou des rameaux (rameau mieux indiqué) s'y ajoute et est complétée par la terre. Il est également indispensable d'aménager des trous de sortie de la fumée avant d'asperger du pétrole et la mise à feu au niveau du foyer. Cette dernière opération se déroule le soir.

La mise à feu consacre le début de la carbonisation. Elle est suivie immédiatement par le gardiennage qui consiste à surveiller le four, car il peut y avoir une explosion provoquée par la chaleur et le gaz. Si un tel cas se présente, il faut rapidement couvrir le rameau avec la terre. Cependant

quelques précautions sont nécessaires avant (il faut tenir compte de l'orientation du four), pendant (prendre soin du gardiennage) et après la carbonisation (bien étendre la braise pendant le défournement). Tout au long de la carbonisation, il faut éviter qu'il y ait des échappements de fumée qui risqueraient de réduire la braise en cendres. Dès que la carbonisation est terminée, on passe au défournement.

e) Le défournement : une fois le délai de deux jours passé, le charbon de bois est sorti des fours et laissé refroidir. L'extinction de la braise se fait à l'aide de la terre humide et non de l'eau puisque le feu peut s'enflammer et provoquer des dégâts importants qui pourraient détruire tout le lot. C'est ce que l'on appelle le défournement.

f) L'emballage : c'est la dernière étape qui consiste en la mise en sacs du charbon de bois. Aussitôt qu'il est sous emballage, il est prêt à la distribution.

III. 5. 6. Leçons à tirer pour une exploitation de carbonisation

Avant l'installation du four, l'état du moteur doit être examiné avec minutie car, il conditionne le succès de la carbonisation. Le classement commence au niveau du foyer. Durant ce processus, il est conseillé de bien serrer les joints, c'est-à-dire l'espace compris entre les bois classés. Par ailleurs, le temps et l'organisation sont deux facteurs indissociables qui conditionnent l'échec ou la réussite d'une exploitation de ce genre. Le temps détermine la quantité de bois et de la braise à produire. Plus la durée est courte (respecté), plus les chances de bien travailler sont grandes. Par contre, une durée très longue n'augure pas un

aboutissement heureux du travail entrepris. Quant à l'organisation, il convient de canaliser les aspirations des différents producteurs de braise (association, coopérative, etc.), il est intéressant aussi d'envisager la création d'une association des membres de ce corps de métier. Dans la même perspective, les bûcherons seront motivés (on leur sert la nourriture, le sucre, le café, le tabac, la bière, etc.) pour bien travailler.

Pour une bonne exploitation de la carbonisation, le processus qui va du choix du bois jusqu'à la mise à feu du four en passant par l'enfournement mérite une attention particulière. En outre, il est urgent et impérieux pour les bûcherons de recourir aux technologies améliorées comme la meule casamançaise afin d'accroître leur rendement (synonyme d'augmentation des revenus) et de réduire leur débauche d'énergie pour ce genre de travail.

Conclusion

Il est essentiel de disposer d'un grand nombre d'entrepreneurs agricoles conscients de leur travail et résolus à conduire les paysans sur la voie de l'autonomisation. En lieu et place de produits agricoles rudimentaires, ceux-ci devront organiser les paysans afin de produire des produits vivriers de haute qualité et compétitifs. Il est important de former à la campagne des pionniers engagés dans le développement et l'organisation agricoles.

En amont, l'Etat doit mettre en place des structures qui défendent les petits producteurs locaux face aux grands producteurs qui bénéficient des subventions de leurs Etats. Des importations massives et parfois abusives de produits

dont la nécessité n'est toujours pas prouvée. Il faut également envisager l'achat des surplus agricoles des paysans. Ce qui a le mérite de stimuler la production et la réduction des importations.

En aval, il est important de souligner que l'augmentation du rendement agricole est aussi fonction du développement des secteurs non agricoles. Développer des secteurs non agricoles telles que les entreprises rurales, concentrer les champs entre les mains d'un petit nombre de personnes et réaliser l'exploitation sur une grande échelle peut non seulement favoriser la généralisation de nouvelles techniques agricoles mais aussi augmenter la qualité et la compétitivité des produits agricoles. La professionnalisation de l'agriculture qui implique une approche multidimensionnelle est à ce prix.

L'agriculture Kinoise doit quitter l'échelle de subsistance pour celle de production proprement dite vu les étendues disponibles. Pour ce faire, la mécanisation de l'agriculture reste un défi à relever et un objectif à atteindre afin de faire de ce secteur « une véritable priorité des priorités » et de visibiliser son impact dans le cadre de la souveraineté et sécurité alimentaires. Il en est de même de la nécessité d'assurer un encadrement technique et financier efficient auprès des paysans.

Deuxième partie :

**RAPPORT DES ECHANGES ENTRE PROMOTEURS
AGRICOLES ET EXPERTS UNIVERSITAIRES**

CHAPITRE IV : LA PROBLEMATIQUE DE L'EXPLOITATION AGRICOLE EN RDC : VERS QUELLE DYNAMIQUE DE DEVELOPPEMENT ?⁵

IV. 1. INTRODUCTION

Le présent texte situe la problématique de l'exploitation agricole en République Démocratique du Congo (RDC) sur trois niveaux successifs d'analyse :

- Le niveau géographique retraçant le cadre de l'exploitation agricole au travers notamment des dynamiques spatiales, elles-mêmes génératrices des dynamiques rurales et/ou paysannes.
- Le niveau économique situant l'exploitation agricole par rapport à la mise en valeur des paysages et dégageant, d'une part, les caractéristiques de l'espace agricole, d'autre part, les traits principaux de l'exploitation agricole.
- Le niveau territorial et social posant la problématique globale du développement en milieu rural et s'interrogeant tant sur les perspectives d'avenir que sur les stratégies de développement agricole à mettre en place.

⁵ Jean-Claude MASHINI MBITA, est Docteur en sciences géographiques de l'Université libre de Bruxelles.

IV. 2. LE CADRE SPATIAL DE L'EXPLOITATION AGRICOLE EN RDC

Il s'agit ici d'indiquer, à grands traits, les facteurs de localisation et de redéploiement de l'activité agricole à travers l'espace congolais, ce qui permet de cerner les différentes dynamiques connues par le monde rural et de comprendre les multiples mutations qui accompagnent l'exploitation agricole.

IV. 2.1. La diversité des conditions naturelles et humaines : les renseignements tirés des cartes géographiques

L'activité agricole évolue au Congo dans un environnement marqué par une diversité des situations humaines (démographiques), écologiques et économiques (MASHINI et al., Organisation de l'espace et Infrastructure urbaine en RDC, 2001).

a) Faiblesse généralisée de densités de population rurale

Dans son ensemble, l'espace congolais est peu densément peuplé. La densité moyenne de la population est de l'ordre de 13 habitants par km² (INS : 1984, 1994), alors que celle de l'Afrique subsaharienne tourne autour de 21 habitants par km² (DUBRESSON et al., 1994). La carte démographique dégage quelques axes de peuplement plus denses : le premier est oriental, longeant les hautes terres du Kivu avec des plus fortes densités à l'échelle du pays (entre 30 et plus de 220 habitants par km²) ; le deuxième est intérieur, allant de l'océan Atlantique aux régions centrales du Kwilu-Kasaï, avec des densités moyennes variant entre 10 et 30 habitants

par km²; le troisième, situé au Nord-Ouest du pays, se structure autour d'un noyau de 30 habitants par km². Quand on observe la répartition de la population rurale, la tendance profonde du territoire congolais demeure l'impression généralisée de vide. Ceci montre dans quel environnement de faiblesse de densités de population se déploie l'activité agricole.

b) Diversité des régions écologiques

Le Congo est marqué par une diversité des milieux naturels dont le déploiement conditionne l'activité agricole. Les écorégions se répartissent en plusieurs classes (d'après le World Wildlife Fund (1998), regroupant diverses variantes écologiques : variabilité des forêts (forêt centrale, marécageuse ; forêts côtières et riveraines ; forêts montagneuses) ; savanes herbeuses et miombo ; mosaïque forêt/ savane, etc. Cette diversité des milieux écologiques induit ici et là des contraintes environnementales, avec la présence des parcs nationaux, des réserves de la biosphère, des réserves et domaines de chasse, etc.). Cette situation a un impact certain sur l'agriculture congolaise, dont notamment la rareté des terres cultivables autour des villes, entraînant les difficultés d'approvisionnement en produits vivriers.

c) Importance relative de la population active agricole, variabilité des surfaces cultivées et importance différenciée des productions agricoles vivrières

La carte de la population active dans le secteur primaire montre une disparité de l'activité agricole à travers les régions du Congo. Les taux varient entre moins de 10 % (notamment à Kinshasa et dans certaines régions entourant

les villes) et 45 à 65 % (régions orientale et centrale, certaines étendues dans le Bas-Congo, etc.). Cette répartition est largement influencée par la présence des activités secondaires et tertiaires, elles-mêmes étant déterminées par la distribution spatiale des ressources naturelles et minières. La distribution des surfaces cultivées par territoire épouse, pour une large part, la trame des densités rurales ; les zones principales de production agricole correspondent en effet aux zones des plus fortes densités de population. Le manioc et le maïs, bases de l'alimentation congolaise, sont des productions omniprésentes à l'échelle du pays. Les productions de riz paddy et de banane plantain sont, quant à elles, plus spécifiquement localisées dans certaines régions. Il ressort des données disponibles que les paysans congolais exploitent une part faible de la surface totale de leurs terroirs. En effet, les surfaces occupées par les principales cultures agricoles font en moyenne un peu moins de 10 % de la surface totale, avec des pics de l'ordre de 60 % dans certaines régions (Kwilu central, hautes terres du Kivu, etc.). L'emprise de l'activité agricole à travers le paysage congolais reste donc faible et différenciée.

d) Dépendance alimentaire

L'indicateur de dépendance alimentaire, calculé sur base des données de la FAO, est souvent inférieur au seuil de 2200 kcal/jour/personne pour une bonne partie de la RDC (PNUD/UNOPS, 1998). La situation la plus aiguë paraît être celle des villes, l'indicateur d'autosuffisance alimentaire y étant partout inférieur à 1000 kcal/jour/personne. Même dans les provinces où la production agricole paraît relativement excédentaire, on constate que celle-ci augmente moins vite que la population. Rappelons que le taux de

croissance démographique est de l'ordre de 3,3 % (contre 4,2 % de taux moyen de croissance urbaine). Parallèlement, les autres indicateurs de développement humain sont les suivants : 80 % de la population vivent avec moins de 1 \$ US/jour/tête ; 73 % de la population sont considérés comme malnutris (FAO, 2004). En conséquence, la situation de dépendance alimentaire risque, à terme, de devenir préoccupante.

IV. 2. 2. Les dynamiques spatiales : tendances majeures caractéristiques du monde rural congolais

A la lumière des éléments qui se sont combinés particulièrement depuis la fin de la colonisation, on peut épingler les manifestations suivantes en ce qui concerne l'espace rural congolais :

- d'une part, les dynamiques rurales qui ont introduit d'importants bouleversements dans l'arrière-pays. On notera ainsi le phénomène de rurbanisation avec l'émergence des villes moyennes et petites et les mouvements de retour à la campagne ;

- d'autre part, les dynamiques paysannes avec l'avènement de nouvelles pratiques, lesquelles se manifestent par l'abandon progressif des « paysannats agricoles », les faiblesses d'imposition des cultures et d'encadrement agricole, consécutives à la faillite de l'Etat, l'émergence quasi généralisée des organisations associatives villageoises et/ou communautaires, etc.

IV. 2. LES CARACTÉRISTIQUES DE L'EXPLOITATION AGRICOLE EN RDC

Les techniques d'exploitation agricole en territoire congolais appartiennent à une catégorie commune à toute l'Afrique tropicale. Il s'agit d'une agriculture itinérante sur brûlis, avec ses étapes successives du défrichage, de la mise à feu et des semailles. Un des traits généraux de ces techniques est qu'elles relèvent d'une agriculture manuelle dont l'outillage est fort sommaire. D'où une série de faiblesses à la fois d'ordre économique et socio-juridique.

IV. 2. 1. Une faible part de la population active agricole dans la population totale ?

Les chiffres liés à la population agricole sont bien connus : 70 % de la population rurale et 63 % de la population active agricole par rapport à la population totale du Congo. Toutefois, des enquêtes détaillées ont révélé que les proportions de la population active agricole varient fortement en fonction des milieux. Dans certaines régions, les chiffres baissent entre 12 et 18 % de la population totale (MASHINI, 1983). Il s'agit dans ces estimations des hommes ou femmes "imposés" c'est-à-dire enregistrés par l'administration et qui sont tenus d'entretenir un ou plusieurs champs dans les finages villageois. Sont éliminés de cette catégorie tous ceux que l'âge ou l'infirmité écartent du travail agricole ; ce sont les "non imposés".

La structure démographique et sociale fait apparaître une proportion relativement importante de la population à charge du monde agricole. Le Congo est en présence d'une structure essentiellement jeune de la population. Toutefois,

les écarts à la pyramide moyenne indiquent différents types de structure démographique. En milieu urbain, les tranches d'âges adultes sont surreprésentées qu'en moyenne, la situation étant l'inverse en milieu rural. C'est le cas des régions traditionnelles, à déficit démographique, peu peuplées et économiquement peu attractives où les jeunes sont partis en ville tandis que les personnes plus âgées sont restées au village.

IV. 2. 2. Un régime foncier traditionnel et communautaire marqué par de timides évolutions introduites par la loi Bakajika et la loi foncière (1966-1973)

Dans la majeure partie du monde rural congolais, l'appropriation individuelle des terres pour les cultures n'est que passagère, juste le temps que durent les cultures sur les champs. Aussitôt que le terrain est abandonné à la jachère, il retourne à la propriété communautaire villageoise. Si le régime foncier traditionnel est resté quasi le même partout, une évolution est à noter depuis la première décennie de l'indépendance, avec la promulgation tour à tour de la "Loi Bakajika" et de la loi foncière : "le sol est la propriété exclusive, inaliénable et imprescriptible de l'Etat..." (Article 22 de la loi foncière). Il n'y a plus dès lors des terres grevées de droits indigènes : tout est devenu "domanial" c'est-à-dire appartenant au domaine public (PALUKU, 1982). Dans cette perspective, on comprend que des fermes agricoles ou d'élevage soient concédées à des individus ou à des familles qui se comportent par la suite comme de véritables possesseurs fonciers.

Malgré l'uniformité apparente observée dans la périodicité du cycle des travaux agricoles, la population congolaise a aujourd'hui tendance à toujours écourter la période de maturation des cultures, procédant souvent à des récoltes précoces. A côté du fait que les jachères sont de plus en plus courtes, l'avenir de l'activité agricole villageoise s'en trouve de ce fait menacé.

IV. 2. 3. Les faiblesses économiques de l'agriculture congolaise et le déclin du secteur agricole

On peut épingler ici les faiblesses essentielles de l'agriculture congolaise, lesquelles se manifestent par la baisse progressive du PIB du secteur agricole, la faiblesse relative des rendements agricoles et le déclin du secteur agricole.

a) La baisse progressive du PIB du secteur agricole

La production vivrière est quasi-entièrement entre les mains de petits exploitants pratiquant une agriculture traditionnelle sur des superficies de dimensions réduites. Les entreprises modernes ont dû être abandonnées lors des pillages et des guerres successives. Le PIB du secteur agricole a baissé de 3.4 milliards de \$ US en 1990 à 2.1 milliards en 2000, soit une diminution de 38 % (FAO, 2004). En outre, depuis plus d'une décennie, la détérioration des infrastructures économiques et sociales en milieu rural a engendré la diminution des superficies cultivées et le retour à l'agriculture de subsistance dans plusieurs zones enclavées du pays.

b) L'énorme potentiel agricole en opposition avec la faiblesse relative des rendements agricoles

Au stade actuel, on estime que moins de 10 % des terres agricoles du pays sont mises en valeur. Et pourtant, le potentiel agricole de la RDC reste énorme :

- 80 % d'hectares des terres arables avec un bon potentiel de fertilité en général ;
- 4 millions d'hectares des terres irrigables ;
- la diversité climatique et l'importance du réseau hydrographique permettent de pratiquer une gamme variée de cultures ;
- 125 millions d'hectares de forêts tropicales constituent une réserve de la biodiversité, des terres aménageables pour l'agriculture et pour le bois, et de produits forestiers non ligneux (FAO, 2004).

Les rendements moyens observés au niveau national sont de 7 tonnes à l'hectare pour le manioc ; 0,8 t/ha pour le maïs et le riz ; et 4,5 t/ha pour la banane plantain. Il n'existe pas de différences significatives entre les rendements en zone urbaine et en zone rurale, bien que ces derniers soient légèrement supérieurs. Cette situation de faiblesse relative des rendements reste due à plusieurs facteurs, parmi lesquels on peut épingler :

- l'utilisation d'un outillage rudimentaire et vétuste et le caractère extensif des techniques agricoles ;
- la faible part du temps consacré aux activités agricoles dans le temps total des paysans, le bilan horaire consacré annuellement au travail agricole étant faible. Sur base d'une étude des ménages ruraux, FRESCO (1982, p. 22) avance le chiffre de 1.560 heures par ménage moyen

- soit 111 journées de 7 heures par personne et par an ;
- les rythmes des travaux agricoles restent intermittents, les paysans devant chaque fois stopper leur besogne pour accomplir d'autres obligations ;
 - le poids de travaux agricoles laissés le plus souvent à la paysanne seule.

c) Le déclin du secteur agricole

Malgré son potentiel, le secteur agricole congolais est en déclin. La production agricole accuse une tendance à la baisse depuis 1998 : -20 % pour les céréales ; -12 % pour les racines et tubercules ; -6 % pour les légumes, etc. Le cas le plus frappant est celui du manioc, aliment de base qui couvre 70 à 80 % des apports nutritionnels des Congolais, mais dont la production a chuté de 20 % à cause des maladies et des ravageurs. C'est donc dire que cette agriculture paysanne, utilisant très peu d'intrants externes, ne peut pas soutenir une production suffisante pour couvrir les besoins croissants de la demande alimentaire.

IV. 3. VERS QUELLE DYNAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE EN RDC ?

Les problèmes de développement agricole sont multiples, intégrant divers aspects : problèmes d'exploitation et de mise en valeur, difficultés de commercialisation, problèmes des équipements sociaux, etc. D'une manière générale, les infrastructures rurales (transport, communication, santé, énergie, éducation, etc.) se sont détériorées avec la crise socio-économique.

IV. 3. 1. Les difficultés de la commercialisation des produits agricoles et la question de l'exiguïté des terroirs agricoles

Du fait de l'augmentation démographique, la production agricole ne correspond pas à des besoins alimentaires constants de la population. Malgré la présence des routes de desserte agricole, dont l'accessibilité est souvent aléatoire, la commercialisation des produits agricoles ne semble pas être bien organisée sur le territoire congolais. Dans un autre registre, les prix des produits agricoles s'avèrent partout inférieurs par rapport aux prix des produits semis élaborés ou manufacturés. Les paysans s'en trouvent en permanence lésés.

La politique instaurant la concession des fermes agricoles ou d'élevage à des particuliers contribue peu à peu à renforcer l'exiguïté des terroirs agricoles surtout dans la périphérie des villes. Les communautés villageoises se voient privées des bonnes terres pour les activités agricoles, les fermiers se comportant comme de véritables possesseurs fonciers. A la longue, après l'éloignement de leurs champs dans des coins de plus en plus éloignés de leurs finages, on en arriverait ainsi à l'instabilité voire à la dispersion de l'habitat rural, avec tous les bouleversements socio-économiques envisageables dans un milieu déjà en perte de vitesse. Il faudrait endiguer tout type de féodalité qui tend à s'implanter en milieu rural congolais.

IV. 3. 2. Les perspectives du monde rural : « Vers une stratégie de développement agricole, base solide du décollage économique en RDC ? »

Les pistes stratégiques reprises ici sont le fruit des réflexions de la « Table Ronde sur l'Agriculture » organisée par la FAO sous le titre Mission à moyen terme de la FAO : les grands enjeux pour la République Démocratique du Congo en matière de production alimentaire, (Kinshasa, 19-20 mars 2004). Le document précité souligne qu'en dépit de la nécessité justifiée de poursuivre en RDC l'aide alimentaire et le programme agricole d'urgence dans des zones dont la plupart sont encore en sécurisation, il devient urgent de considérer la mise en place des stratégies pour un développement agricole suffisamment rapide pour le redécollage de l'économie du pays.

Ainsi, pour la FAO (2004), les faiblesses institutionnelles et politiques du monde agricole congolais sont bien connues. Toutefois, les priorités d'investissement pour les secteurs agricole et rural doivent s'inscrire dans des axes stratégiques et domaines prioritaires ci-après énumérés :

a) Réhabilitation des infrastructures et pistes rurales

- Appui au désenclavement des zones rurales à fort potentiel agricole (y compris transport fluvial).
- Mobilisation des moyens pour la mise en œuvre de la stratégie d'entretien et de réhabilitation des routes et pistes rurales.

- Appui aux PME locales spécialisées dans l'entretien routier et promotion des moyens intermédiaires de transport en milieu rural.

b) Amélioration de la productivité et modernisation de l'appareil de production

- Développement des services d'appui pour la vulgarisation et les intrants, notamment semences (Champs Ecoles paysannes, Recherche agricole ...).
- Promotion des activités de transformation des différentes productions végétales, animales et forestières, ainsi que de la professionnalisation et l'interprofession au sein des filières.
- Appui au développement de la microfinance.

c) Amélioration des circuits de commercialisation et de la mise en marché des produits agricoles

- Appui à la reconstitution des circuits commerciaux et des opérateurs privés.
- Appui au développement des produits bénéficiant d'avantages comparatifs et renforcement de la promotion de ces produits sur les marchés cibles.
- Amélioration des systèmes d'information sur les prix et marchés avec établissement d'observatoires régionaux des filières.

- Renforcement des capacités et de la structuration des organisations rurales
- Appui au développement communautaire à la base.
- Appui à la professionnalisation et à la structuration des filières.
- Renforcement des capacités et formation des Organisations Paysannes et groupements.
- Gestions durables des ressources
- Promotion des programmes d'amélioration et de gestion durable de la fertilité des sols.
- Appui aux programmes de développement des techniques anti-érosives et de conservation des eaux du sol dans le cadre d'aménagement des terroirs et périmètres.
- Appui à la gestion durable des ressources forestières (bois d'œuvre).

d) Renforcement général des capacités humaines (de manière transversale aux autres domaines)

- Prévision d'un volet recyclage des personnels dans chaque projet/programme de développement.
- Appui au développement à long terme des ressources humaines, particulièrement dans certains secteurs-clefs (recherche, vulgarisation, gestion des ressources naturelles...).

IV. 3. CONCLUSION

De toute évidence, pour arriver en RDC à une réorganisation du milieu rural, on devrait pouvoir définir une « bonne » stratégie de développement. Cette politique appelle l'observation de nombreux préalables, ce qui exige :

- D'abord, de rechercher une persuasion lente et sûre de la population ainsi qu'une large participation de différents acteurs évoluant en milieu rural ;
- Ensuite, d'asseoir une préparation morale et matérielle de cette entreprise, avec l'instauration de véritables structures d'appui au développement ;
- Enfin, et par ricochet, de rechercher une conjugaison des efforts des agriculteurs eux-mêmes, des ruraux ainsi que des structures d'encadrement évoluant dans le monde rural (MASHINI, 2004).

Tout compte fait, en dépit des difficultés du moment et de la crise multiforme que traverse la RDC, l'optimisme devra animer toutes les recherches de solutions aux divers problèmes qui se posent aujourd'hui avec acuité dans cette région d'Afrique subsaharienne.

CHAPITRE V : LES DEFIS DE L'AGRICULTURE CONGOLAISE⁶.

Le moment est venu pour la RDC d'envisager le développement du secteur agricole à moyen et long terme. L'insécurité alimentaire reste préoccupante: elle touche environ 70% des personnes. C'est pour cette raison que le PRSP (DSPR) constitue le cadre opérationnel de la Table Ronde, car la lutte contre la pauvreté constitue en même temps un moyen de lutte contre la pauvreté. Quoiqu'à long terme "l'approche sectorielle" puisse être indispensable pour renforcer le fonctionnement du gouvernement et pour favoriser la durabilité des actions entreprises, il faudra, à court et moyen termes, recourir à "l'approche projet" pour pallier la faiblesse de la fonction publique agricole et le manque de décentralisation.

Cette contribution souligne l'importance du rôle de l'Etat dans le développement agricole. Au stade actuel du développement économique de la RDC, l'agriculture est le seul secteur qui puisse, avec équité, mettre au travail des milliers de personnes, leur procurer un revenu et créer des plus-values substantielles tout en touchant les couches les plus pauvres de la population. La RDC a d'énormes potentialités agricoles et peut devenir un grenier pour le reste du continent. Les chefs d'Etat africains se sont engagés au sein du NEPAD à consacrer 10% des dépenses publiques à l'agriculture et au développement rural dans les cinq années

⁶ Eric TOLLENS, Professeur à l'Université de Louvain. Ce texte est un extrait de la table ronde de Kinshasa consacrée à l'agriculture congolaise (du 19 au 20 mars 2004). Les aspects retenus ici ont fait également l'objet d'un débat entre l'auteur et les promoteurs agricoles au cours de la conférence organisée par OCIV-M&D le 26 novembre 2004 à Bruxelles.

à venir et d'arriver à un taux de croissance agricole annuel de 6% à l'échéance 2015. En 2003, la part de l'agriculture dans le budget national de la RDC était seulement de 1,44%. Un effort national très important reste donc à faire et les bailleurs de fonds ne peuvent pas se substituer à l'Etat, mais ils doivent eux aussi respecter l'engagement de 10% de leur financement propre.

Le Plan Directeur de 1990 est rappelé comme modèle de politique agricole globale et de cohérence à l'intérieur de laquelle devraient s'articuler différentes actions. Ce cadre de référence, qui a fait l'objet d'une concertation nationale en table ronde, avait obtenu un large consensus. Il avait déjà débouché sur l'élaboration des plans d'actions régionaux sur trois ans. Malheureusement, leur réalisation a été empêchée par les pillages de 1991 et 1993 ainsi que par les soubresauts de la fausse transition et les deux grandes guerres de 1996 à 2002. Heureusement, son actualisation a été annoncée par le Chef de l'Etat en décembre 2003. Ceci est très important.

Le développement qui suit tend à démontrer que le secteur agricole offre les meilleures perspectives pour une agriculture génératrice des revenus à ses promoteurs.

Les grands leviers du développement agricole sont ensuite passés en revue. Il y a tout d'abord les grandes infrastructures rurales qui permettent le désenclavement des zones rurales (la connexion avec les villes) et déterminent dans une large mesure les coûts de commercialisation. C'est dans les routes de desserte agricole, les grands axes routiers, les voies fluviales, les ponts et les bacs que doit aller le gros des investissements. La demande des semences et plants améliorés est actuellement très forte. Cela requiert également

une recherche agronomique performante. Il est préconisé de faire d'abord de la recherche d'emprunt en partenariat avec les centres du CGIAR et des SNRAS d'Afrique à travers les associations régionales de recherche (CORAF, ASARECA, SACCAR). Mais pour emprunter intelligemment, il faut disposer d'une capacité de recherche appliquée minimale, surtout lors des essais en milieu paysan. Les engrais chimiques, très tributaires des coûts d'importation et de transport, ne sont actuellement pas prioritaires, sauf pour les cultures industrielles et maraîchères. Le crédit agricole, et plus généralement les institutions de micro financement, peut être un instrument principal pour l'investissement agricole. L'expérience acquise par COOPEC et COOCEC au Congo peut maintenant être mise à profit. La vulgarisation agricole constitue l'aval de la recherche agronomique et doit devenir un puissant instrument d'innovation et de changement technologiques. Mais il faut procéder par étapes, surtout dans le cadre des projets de développement agricole et dans le contexte de la décentralisation.

Les principales cultures vivrières sont ensuite discutées brièvement. Le manioc semble diminuer en importance en faveur des céréales (maïs, riz). Les effets du "projet multi donateurs manioc" sont en train de sortir maintenant, mais la diffusion de boutures améliorées est une opération lente qui pourra prendre encore une dizaine d'années. Des progrès sont aussi à réaliser dans le domaine de la transformation du manioc (le gari?). Le maïs est de loin la principale céréale et mérite plus d'attention. Le riz semble être une culture d'avenir pour laquelle le Congo dispose d'un potentiel de production très grand, aussi bien en culture pluviale qu'en culture irriguée. On attend beaucoup de nouvelles variétés NERICA. Les légumineuses à grains sont importantes du

point de vue nutritionnel, genre et durabilité des systèmes de production. Les bananes et les plantains sont les principales cultures vivrières en zone forestière et sur les hautes collines du Kivu. Les cultures maraîchères dominent en rurbanisation, en agriculture urbaine et péri urbaine. Les efforts d'appui à ces cultures devraient couvrir tout le pays et être prolongés dans le temps.

V. 1. APPROCHE SECTORIELLE

Actuellement, l'approche sectorielle est favorisée par la plupart des bailleurs dont la Banque Mondiale. Mais cette approche suppose un cadre sectoriel clairement défini et une administration publique sectorielle forte et performante. Ce n'est nullement le cas aujourd'hui en RDC; la réforme et le renforcement de l'administration publique de l'agriculture prendront beaucoup de temps.

Il faut également tenir compte de la décentralisation envisagée de l'administration au Congo. Cette décentralisation est le cheval de bataille de certains partis politiques et est une évidence, vu la dimension du pays et les difficultés à rapprocher les services de l'Etat auprès de la population, surtout en milieu rural. De plus, les bailleurs favorisent également la décentralisation. Lors de la 1ère et de la 2ème République, la centralisation du pouvoir était un objectif en soi, favorisant la classe politique au pouvoir vivant à Kinshasa. Etant donné cette situation, on est obligé de privilégier l'approche projet pour l'exécution des actions en milieu rural, malgré le risque de manque de durabilité et de pérennité. Le préalable à l'approche sectorielle est donc la réforme de la fonction publique, son renforcement et la

décentralisation, qui sont tous prévus dans l'Accord Global et Inclusif qui régit la transition.

V. 2. LES PRINCIPAUX LEVIERS DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

Ci-après une description sommaire des principaux leviers (mesures politiques, intrants, facteurs d'appui à la production) à utiliser pour augmenter la production agricole et ainsi améliorer la sécurité alimentaire et les revenus. La réforme de l'administration du Ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Élevage, et celle de la fonction publique agricole n'est pas abordée ici. C'est un sujet tellement important et difficile dont le traitement dépasserait le cadre restreint de ce papier. C'est également le cas pour les problèmes fonciers, qui demandent une attention particulière et urgente, mais qui ne peuvent pas être abordés ici.

V. 2. 1. L'importance des infrastructures rurales

Il est à remarquer que la production agricole pour le marché ou pour l'exportation est très tributaire des infrastructures rurales et du désenclavement (routes de desserte agricole, grands axes routiers, voies fluviales et ferrées, ponts, bacs et passages à niveau). Le rôle essentiel de l'État et des structures décentralisées de l'État est de maintenir et d'améliorer ces infrastructures, ce qui requiert un financement important. La réduction des marges de commercialisation dépend surtout de la réduction des coûts de transport. Et pour les produits non périssables, il faut au

maximum utiliser la voie fluviale, car elle est de loin le moyen de transport le moins cher.

V. 2. 2. Les semences améliorées

Actuellement, on constate en RDC une très forte demande en semences et plants améliorés. La production de ces semences devra surtout se faire par l'intermédiaire des fermiers dans le cadre des relations contractuelles avec le SENASEM. La production en régie par le SENASEM se limitera aux premières multiplications des semences de base, car c'est une opération coûteuse et onéreuse. Depuis toujours, la qualité des semences et des plants en RDC a toujours été une préoccupation majeure. Bien sûr, la production des semences améliorées requiert une recherche agronomique performante suivie d'une sélection des variétés améliorées ayant fait leur preuve en champ chez les paysans.

V. 2. 3. Les engrais chimiques

La question des engrais chimiques a été étudiée pendant plus de dix ans dans les années 1980 par le Programme National Engrais (PNE) soutenu par la FAO (sur financement belge) et le SENAFIC. Pour la plupart des cultures, une bonne réponse aux applications d'engrais a été trouvée. Mais le coût des engrais chimiques pose des problèmes. Leur importation au Congo ainsi que leur acheminement auprès des utilisateurs sont très onéreux. D'autre part, le secteur privé est peu ou pas intéressé par ce commerce, le marché étant trop restreint et trop instable. Dans le passé, l'instabilité politique et monétaire constituait une contrainte principale. Aujourd'hui, la stabilité macro-économique est de nouveau propice à l'importation des engrais chimiques. Pour certaines

cultures à haute valeur, comme les cultures industrielles (en plantation), les cultures maraîchères et peut-être le coton, l'application d'engrais pourrait s'avérer rentable.

Mais on peut déjà avancer beaucoup en pratiquant une jachère améliorée à légumineuses ou à arbustes comme *Sesbania*, *Tephrosia*, *Glyricidia*, *Cajanus*, *Crotolaria*, en utilisant le mulch venant d'ailleurs (bords des champs, brousse) (p.ex. *Tithonia diversifolia*) et en utilisant le phosphate naturel finement moulu. (SANCHEZ, 2002). En bref, une gestion intégrée de la fertilité des sols s'impose. Dans l'avenir, l'utilisation des engrais chimiques va de plus en plus s'imposer, étant donné la nécessité d'intensifier la production agricole et de préserver la forêt équatoriale et les ressources naturelles.

Il faut noter que d'importantes réserves de phosphate naturel se trouvent dans le sous-sol du Bas Fleuve, près de Moanda, que d'importantes réserves d'engrais organiques (guano) se trouvent dans les grottes du Mont Hoyo dans la province du Nord Kivu, et que d'énormes réserves de gaz méthane sous le lac Kivu pourraient donner lieu à la production d'urée synthétique. A long terme, le Congo pourrait devenir un important producteur d'engrais chimiques. Seuls les engrais potassiques devraient être importés.

V. 2. 4. Le crédit agricole

L'expérience avec le crédit agricole en RDC n'a pas été positive, surtout à cause de l'instabilité politique et économique. Aussi bien la SOFIDE que sa branche agricole, la SOFIDAG n'existent plus. La Banque de Crédit Agricole a fait faillite. Les coopératives d'épargne et de crédit (COOPEC, COOCEC) se sont développées rapidement pendant les années 1980 (Hirsch, 1971 ; Müller, 1987), notamment au Bandundu et au Bas Congo. Dans les années 1970, l'USAID a financé avec un succès mitigé un système de crédit agricole au Bas Congo (Projet Crédit Agricole Contrôlé). Tout le monde s'accorde aujourd'hui pour dire que les institutions de micro finance sont importantes en RDC; c'est ainsi que le micro crédit de type informel est aujourd'hui promu par pratiquement toutes les ONGs, les banques de développement et les projets agricoles. Avec la stabilité macro-économique, la "micro finance" a de nouveau sa place en RDC et devrait faire partie intégrante de tout projet ou action de développement. C'est un levier très important pour mobiliser des investissements agricoles productifs.

Le défi est vraiment de drainer l'épargne - même les plus pauvres épargnent de temps à autre - vers des investissements agricoles productifs. L'expérience nous enseigne qu'en Afrique, la plupart du temps, l'épargne rurale peut être très importante et est drainée vers les villes pour des besoins de consommation directe. Mais il y a un manque important de spécialisation et de professionnalisation des personnes travaillant dans le secteur (TRIAS, 2003). La rentabilité et la pérennité sont importantes mais souvent négligées. Le groupe cible attend

souvent des ONGs des dons et n'est pas prêt à rembourser les crédits octroyés. A noter que la Banque Centrale a entamé un processus d'assainissement (e.a. le cadre légal) dans ce domaine, ce qui paraît nécessaire.

V. 2. 5. La recherche agronomique

Concernant la recherche agronomique, les études sont en cours pour la relance de l'INERA sur financement de l'Union Européenne. A court terme, on doit surtout emprunter des variétés et des technologies aux centres CGIAR (IITA en particulier) et aux SNRAS des pays de la région. Des partenariats sont indiqués avec ces centres. Afin de progresser rapidement, la sélection variétale par les paysans eux-mêmes (PVS) est préconisée. Mais à moyen terme, l'INERA doit de nouveau devenir capable de créer des variétés et des technologies améliorées. Cela n'empêche pas d'emprunter au maximum aux autres SNRAS, l'INERA étant le seul SNRA membre des trois associations régionales de recherche agronomique en Afrique (CORAF, ASARECA, SACCAR). On ne peut qu'insister sur l'importance de la recherche d'emprunt, mais un emprunt intelligent. Les tigres asiatiques sont les champions de la recherche d'emprunt, aussi bien dans le domaine industriel qu'agricole, mais ils deviennent rapidement des créateurs de nouvelles technologies.

V. 2. 6. La vulgarisation agricole

Pendant les années 1980, le Service National de Vulgarisation (SNV) fonctionnait convenablement, surtout dans le cadre des projets de développement agricole. On suivait plus ou moins l'approche Benor (formation et visites).

Avec le départ de presque toutes les coopérations bi- et multilatérales en 1991, les pillages généralisés et le manque de financement national, le SNV devait arrêter son fonctionnement. Entre-temps, les approches de vulgarisation ont changé: le système Benor a été abandonné, l'approche école paysanne prônée par la FAO poursuit son chemin et la plupart des ONGs adoptent leur propre approche participative. La tâche est énorme et on ne saura pas couvrir tout le pays. Ainsi, on est pratiquement obligé de suivre l'approche projet pour focaliser les efforts sur un nombre de thèmes limité.

Mais la vulgarisation est importante dans la diffusion des acquis technologiques et surtout pour la promotion des nouvelles variétés et pratiques culturales. La relance du SNV reste un défi et on sera obligé de procéder par étapes et dans le contexte de la décentralisation. A noter également que la radio rurale de proximité, promue par la FAO, peut être un instrument puissant de vulgarisation agricole, et plus largement, d'information rurale.

V. 3. LES CULTURES VIVRIÈRES

V. 3. 1. Généralités

Il va de soi qu'à court et moyen termes, les cultures vivrières demanderont encore toute l'attention nécessaire dans le cadre de la lutte contre l'insécurité alimentaire. Il faut que la production vivrière augmente, que la productivité agricole s'améliore (rendement à l'hectare, rémunération de la journée de travail) et que la durabilité des systèmes de production soit assurée. A court terme, des progrès considérables sont attendus par l'introduction de meilleures

variétés et des semences et plants améliorés. A moyen terme, l'amélioration de la fertilité des sols (par la gestion intégrée) et la lutte intégrée contre les maladies et insectes doivent procurer des gains de productivité importants. Ceci requiert une recherche agronomique performante, une production à grande échelle de plants et semences améliorés et un meilleur encadrement agricole. L'information agricole, en utilisant surtout la radio rurale et de proximité, est également importante. N'oublions pas qu'il y a des efforts à faire également dans la réduction des pertes après récolte, dans la transformation des produits au niveau de l'exploitation agricole, et dans la commercialisation (création d'infrastructures de marchés et d'un système d'information des marchés).

V. 3. 2. Le Manioc

Le manioc reste de loin la principale culture vivrière en RDC. Mais son importance semble diminuer au profit des céréales, notamment le maïs et le riz. Mais en 2000, le Kinois consommait encore l'équivalent de 145 kg de tubercules frais. Le "programme multi donateur manioc" commence à sortir ses effets positifs; cependant, la diffusion de boutures améliorées est lente (le facteur de multiplication est de 10 à 12) et prendra inévitablement encore du temps avant de pouvoir couvrir tout le territoire national. Une nouvelle vague de variétés améliorées est dans le "pipe-line" à l'INERA, avec l'appui de l'IITA. Il faut donc que le programme manioc continue et soit même amplifié dans le temps. En même temps, il faudra que plus d'attention soit accordée à l'amélioration des technologies de transformation et de conservation du manioc; par exemple faire du gari au lieu ou en plus des cossettes. On sait que changer les

habitudes alimentaires est difficile mais pas impossible. Des essais à l'échelle pilote méritent d'être conduits.

V. 3. 3. Le Maïs

Le maïs est la principale céréale en RDC, elle a gagné en importance ces dernières années (TOLLENS, 2003). A Kinshasa par exemple, la consommation annuelle (kg/tête) de maïs grains est passée de 2,84 kg en 1975 à 6,68 kg en 2000, soit une augmentation de 235%. Il faut noter qu'on importe peu de maïs à Kinshasa, à part une petite quantité reçue sous forme d'aide alimentaire. Il est actuellement courant à Kinshasa d'acheter la farine de maïs au même prix que le manioc, phénomène jamais constaté dans le passé. On mélange de plus en plus de farine de maïs avec celle de manioc lors de la préparation du "fufu".

L'importance actuelle du maïs sur le marché national serait en fait due à l'impact des variétés hautement productives développées dans les années 1980 par le PNM (financé par l'USAID). Les variétés Kasai-1 et Salongo sont plantées un peu partout. Le maïs est aussi la culture qui répond le mieux aux engrais chimiques et aux rotations et associations judicieuses avec des plantes améliorantes comme le niébé et le soja. Plus d'attention devrait donc être consacrée à ces technologies.

V. 3. 4. Le Riz

A Kinshasa, la consommation de riz local a progressé de 4,91 kg/capita en 1975 à 13,09 kg en 2000, soit une hausse de 270%; celle du riz importé est passée de 3,50 kg à 8,42kg, soit une augmentation de 240%. La consommation du riz a fortement augmenté en importance. On peut donc affirmer que le riz est une culture d'avenir. Heureusement que la RDC se prête parfaitement bien à la riziculture, aussi bien pluviale (Bumba, Maniema), irriguée (vallée de la Ruzizi, pool Malebo, etc.) que de bas-fonds (toutes les provinces). Le potentiel en riziculture pluviale (ou de montagne) est particulièrement important dans la cuvette centrale; les nouvelles variétés 38 NERICA de l'ADRAO devraient, en principe, y être très performantes (précocité, suppression de mauvaises herbes, rendement élevé, haute teneur en protéines).

Dans le cadre de la préparation du projet PRAPE (financement FIDA) à Bumba, un important volet concerne l'introduction et la sélection variétale par les paysans des variétés NERICA de l'ADRAO, avec l'appui de cette dernière. Il est à noter que depuis quelques mois, les prix du riz sur le marché mondial, après des années de baisse, sont en augmentation constante. Il en résulte une augmentation de la compétitivité de la production locale face aux importations.

V. 3. 5. Les Légumineuses à graines: arachide, haricot, niébé et soja.

L'arachide est cultivée dans toutes les provinces de la RDC. En 2000, sa consommation à Kinshasa (0,85 kg/capita) a diminué de 70% par rapport à 1975. Ceci est dû tout simplement au fait que les arachides coûtent cher. C'est la principale culture des femmes; elle apporte protéines et graisses dans l'alimentation humaine. Dans le passé, la recherche sur l'arachide a été un peu négligée, elle devrait mériter un peu plus d'attention. Les haricots sont très importants localement, notamment au Bas Congo et surtout au Kivu. En 2000, leur consommation à Kinshasa était estimée à 3 kg/capita, donc bien plus importante que l'arachide. La recherche sur le haricot se fait particulièrement à l'INERA (station Mulungu dans le Kivu); elle devrait y être renforcée en collaboration avec le CIAT.

Le niébé et le soja sont actuellement des cultures de moindre importance en RDC, mais ils progressent et se répandent rapidement un peu partout. Ils sont très importants du point de vue nutritionnel et du point de vue de la durabilité des systèmes de production (associations ou rotations). Au Nigeria, le niébé et le soja jouent un rôle très important dans la stabilisation des systèmes de culture. Avec un léger apport d'engrais (organique et chimique), on parvient à pratiquer en savane une culture continue de maïs et de sorgho, en rotation avec ces légumineuses. Dans les années 1980, le PNL avait mis au point et diffusé plusieurs nouvelles variétés de légumineuses à graines.

V. 3. 6. Les bananes et plantains

La consommation des plantains à Kinshasa a beaucoup augmenté (de 3,85 kg à 8,89 kg/tête) par rapport à 1975, tandis que celle des bananes (douces) a diminué de 1,91 kg à 1,12 kg. Les problèmes de production des bananes et plantains se situent surtout au niveau des maladies (Sigatoka noire), les insectes et les nématodes. Le transport et la conservation des bananes et des plantains constituent également un problème très important étant donné qu'ils sont très périssables. Les bananes et les plantains coûtent relativement cher pour les consommateurs et ont une élasticité revenu élevée. Heureusement, de nouvelles variétés hautement productives sont disponibles (via l'INIBAP) et sont à l'essai à la station INERA-Mvuazi. Mais la multiplication végétative est toujours très lente. Il faut rappeler que jadis on exportait des bananes ("Gros Michel") du Bas Congo vers l'Europe.

V. 3. 7. Les cultures maraîchères

Cultures maraîchères Avec la rurbanisation (ruralisation de la ville), une bonne partie de la population citadine vit pratiquement de l'agriculture comme dans les campagnes (Tollens, 2003). Les cultures maraîchères sont très importantes en culture urbaine et périurbaine et en volume consommé (24,35 kg/capita en 2000 à Kinshasa, comme en 1975). Ce sont surtout les feuilles fraîches qui sont consommées: feuilles de manioc, de patate douce, d'amarantes. C'est une très importante source de protéines végétales, de vitamines et de minéraux. Les projets d'appui au maraîchage en zone urbaine et périurbaine conduits par

la FAO (financés par la Belgique) devraient être étendus à toutes les villes du pays; ces projets apportent une contribution substantielle tant du point de vue de la lutte contre la pauvreté et la malnutrition que celui de la création d'emplois. La production des semences ainsi que l'encadrement des associations et groupements de maraîchers sont indispensables pour promouvoir le maraîchage. Il faut noter qu'une action d'appui à la production fruitière serait également importante, car la consommation des fruits est très basse en RDC. En ville, les fruits sont rares et coûtent beaucoup trop cher. Autres productions vivrières Il s'agit des cultures de moindre importance sur le plan national mais qui ont parfois une certaine importance localement.

La canne à sucre est surtout cultivée au Bas Congo comme culture industrielle, mais la production de sucre ne couvre pas les besoins du pays. La consommation du sucre a diminué de 41% depuis 1975. En effet, pour la plupart des habitants de Kinshasa, le sucre est un produit très cher et de luxe. La canne à sucre se consomme à l'état frais partout dans le pays. Le sucre au Congo souffre aussi d'un manque de compétitivité face aux importations (sauvages et bénéficiant d'importants subsides à l'exportation dans l'Union Européenne).

La patate douce est également importante et se cultive actuellement un peu partout comme culture de bas-fonds ou en maraîchage. Ses feuilles (matembele) sont très appréciées comme légume bon marché, notamment à Kinshasa. L'igname se trouve un peu partout, mais surtout en savane arborée. A ma connaissance, il n'y a jamais eu de programme d'amélioration ou de diffusion de variétés améliorées de

cette culture. Elle est très peu commercialisée en ville et sert surtout à l'autoconsommation en milieu rural.

V. 4. LA COMPÉTITIVITÉ DE L'AGRICULTURE CONGOLAISE ET LA FISCALITÉ

Ce sujet important est abordé ici à la lumière des connaissances du passé; il se justifie par le fait que le secteur privé congolais qui a investi en agriculture se plaint beaucoup d'une fiscalité très lourde et du manque de compétitivité internationale. Nous ne disposons malheureusement pas d'études récentes à ce sujet. En 1986-1987, la compétitivité de l'agriculture congolaise face aux produits agricoles importés a été étudiée par le consortium ZTE-Groupe COGEPAR (1987). C'était une étude en profondeur basée sur des enquêtes fouillées dans chaque province auprès des grandes entreprises agro-industrielles.

La principale mesure qui a été utilisée est le coût en ressources domestiques (CRD) (en anglais: domestic resource cost). Ce paramètre indique la compétitivité d'une production donnée face à l'importation ou à l'exportation. Il indique également dans quelle mesure une production est apte à gagner des devises à l'exportation en comparaison avec le taux de change. Ainsi, un $CRD < 1$ indique toujours une bonne compétitivité face aux importations (et pour les exportations). Bien sûr, cet indice varie beaucoup d'une province à une autre, car une production au Nord Kivu est évidemment mieux protégée contre les importations à cause de son enclavement (l'éloignement d'un port maritime). Il faut noter que cet indicateur dépend également des prix en vigueur sur le marché mondial. Il change donc avec un

changement du taux de change ou avec une hausse ou baisse des prix sur le marché mondial.

On peut conclure qu'à cette époque, l'agriculture congolaise était généralement compétitive face aux importations. Mais les variations entre provinces sont relativement grandes. C'est surtout le Kasai Oriental qui était le moins compétitif, et dans une moindre mesure le Katanga, probablement à cause du manque de main d'œuvre agricole attirée par les activités minières (formelles et informelles) plus lucratives. Il faut faire remarquer la bonne compétitivité de l'huile de palme, de la viande bovine et du riz. On ignore bien sûr si cela tient encore aujourd'hui.

En 1987 également, l'étude Z.T.E.-SOCFINCO a démontré que les niveaux relatifs de taxation totale (inputs + outputs) par rapport au prix FOB sont importants et d'un ordre de grandeur comparable à d'autres pays africains (Côte d'Ivoire) ou asiatiques (Indonésie). Mais dans ces pays, l'état général des infrastructures de transport et sociales, et les rendements techniques des cultures concernées étaient nettement meilleurs. Il faut donc que la fiscalité soit favorable au développement des cultures pérennes. C'est une question majeure en RDC où l'Etat est toujours à la recherche des revenus supplémentaires (comme presque tous les Etats).

La politique fiscale du Congo doit devenir plus transparente, plus équitable et plus en rapport avec la capacité des sociétés agricoles à payer des impôts. Le secteur privé (formel et informel) se plaint amèrement des tracasseries, du parasitisme, et de l'arbitraire en matière de taxation. On a l'impression que la privatisation de l'économie s'est étendue

au domaine fiscal. C'est un des freins les plus importants à l'investissement et à la création de richesses. Il faut donc, pour rester dans la terminologie locale, «sécuriser le paysan», petit et grand, et stopper les prélèvements arbitraires «pour nourrir les enfants». Toutes ces questions méritent toute l'attention dans le contexte actuel de la relance de l'agriculture congolaise.

Conclusion

Cette contribution peut être considérée comme un état des lieux. Ensemble avec le papier sur la sécurité alimentaire en RDC présenté en février 2003, on peut voir plus clair dans le cadre des engagements concrets des bailleurs de fonds et du gouvernement. Il faut d'abord qu'on respecte l'engagement pris au sein du NEPAD de consacrer 10% des dépenses publiques à l'agriculture et au développement rural. C'est la seule chance de réaliser l'objectif d'augmentation de la productivité agricole et d'atteindre un taux de croissance agricole annuel de 6% à l'échéance de 2015. Ceci est un engagement africain; s'il n'est pas respecté (pays africains et bailleurs), la situation agricole ne changera sans doute pas fondamentalement. Ensuite, le processus PRSP (DSRP) et ses groupes de travail sectoriels sont importants, car sans une lutte concertée contre la pauvreté, l'insécurité alimentaire persistera, même si l'agriculture d'exportation se développe rapidement. Et le Congo a tous les atouts et avantages comparatifs pour développer les cultures vivrières et d'exportation, comme l'a suggéré ce papier. Ce sera essentiellement le secteur privé, national et international, qui investira dans les cultures pérennes, si le cadre

macroéconomique et politique reste stable et si des d'incitations suffisantes sont offertes.

Il est clair que l'Etat a un rôle essentiel à jouer dans le développement agricole. Pareillement, il faut rappeler qu'aucun pays au monde ne s'est industrialisé sans avoir, au préalable, connu un développement agricole soutenu. La création d'un surplus agricole ou d'une rente agricole est une condition sine qua none pour le développement économique. Tout comme aucun pays démocratique au monde n'a connu la famine, comme Amartya Sen aime le dire. On peut être me qualifier de "fondamentaliste" agricole, mais tout ce qui est affirmé à ce sujet est soutenu par une littérature scientifique abondante. Et l'exemple de l'Asie du Sud et du Sud Est sont tellement éloquentes à ce sujet.

L'erreur que beaucoup commettent est de ne pas considérer le stade du développement économique dans lequel un pays se trouve. Dans le premier stade qui va de 1.000 à 2.000 USD de revenu par capita/an, stade actuel de développement de la RDC, l'agriculture doit nécessairement jouer le rôle de moteur de l'économie. Cela n'a pas été différent au Japon (au 19e siècle), en Chine (à partir de 1978) ou au Brésil (années 1990). De tout point de vue, et surtout au vu de ses ressources naturelles et humaines, le Congo peut devenir un géant agricole («un Brésil africain») au cœur de l'Afrique Centrale. Et il le sera ou ne le sera pas selon que les politiques nationales, le cadre institutionnel et le développement des ressources humaines seront cohérents et en équilibre avec le stade de développement économique, les ressources propres engagées dans ce processus et les ambitions de chacun.

Comme les économistes aiment l'affirmer aujourd'hui, aucun pays ne s'est développé par la volonté des bailleurs de fonds et des donateurs; mais il reste quand même vrai que l'Europe s'est très rapidement remise de la deuxième guerre mondiale entre autres grâce au plan Marshall américain. Mais ce plan n'a fait qu'appuyer et financer une volonté nationale de se remettre rapidement d'une situation intolérable. Le Congo peut faire de même et pourquoi pas mieux.

CHAPITRE VI - L'AGRICULTURE CONGOLAISE FACE AU DÉFI DE LA MONDIALISATION CONTEMPORAINE⁷.

Les développements de notre propos ont pour objet, d'analyser quelques rapports que l'agriculture congolaise dans ses différentes composantes entretient avec la mondialisation contemporaine. Ils esquissent à la fin des perspectives de réaménagement de ces rapports pour les rendre moins nocifs ou plus propices à l'essor de l'agriculture congolaise, principalement dans sa composante paysanne. Pour ce faire, nous développerons notre propos comme suit :

- Quelques caractéristiques de la mondialisation, dans sa dimension agricole,
- Les mutations structurelles de l'agriculture congolaise dans la période post-coloniale,
- L'intégration de l'agriculture congolaise dans la mondialisation et les rapports qui en résultent,
- Les perspectives de l'agriculture congolaise face au défi de la mondialisation du commerce agricole.

VI. 1. QUELQUES CARACTÉRISTIQUES DE LA MONDIALISATION.

Contrairement aux idées reçues, la mondialisation est un puissant mouvement en cours plutôt qu'une réalité achevée, ayant des caractéristiques fixées une fois pour toutes. Ce

⁷ Clément KAZADI Tshamala est, Professeur à l'Université de Lubumbashi et de Mbuji-Maji. Il a animé une conférence débat sur cette thématique en mars dernier dans les locaux de OCIV-M&D.

puissant processus est très ancien (de plusieurs siècles). Mais depuis environ 25 ans, il a connu une forte accélération qui le met sous tous les projecteurs. Il vise à rendre le monde, un espace économique unique, intégré, où circulent librement les capitaux, les biens et services, dans la logique de l'économie capitaliste qui désenclave la planète à partir de ses centres originels occidentaux.

Sous la houlette des firmes transnationales, il se forme aussi un nouveau système productif mondial fonctionnant en réseaux. Les déréglementations accélérées et le désarmement douanier progressif donnent ainsi un libre champ à des activités libérées des contraintes géographiques et politiques. Evidemment, le processus a été renforcé par le prodigieux développement des transports, des technologies de l'information et de la communication, ainsi que l'implosion du bloc soviétique.

Cependant, ce processus d'ouverture et d'interpénétration des économies, se réalise de manière inégale, selon les différentes parties du monde et les marchés considérés. Ainsi les mouvements des capitaux, des biens et services, la constitution d'un nouveau système productif fonctionnant en réseaux, se concentrent pour l'essentiel, sur et entre les pôles les plus performants de l'économie mondiale qui sont : l'Amérique du nord, l'Union européenne et l'Asie du sud et de l'est. L'Afrique subsaharienne occupe le bas de l'échelle, ne participant que de manière fort marginale à ces flux. Par ailleurs, la transnationalisation des capitaux, portée principalement par les banques, les entreprises, les assurances et les investisseurs institutionnels est bien plus avancée que celle des biens et services. Le marché du travail, lui demeure encore fort contrôlé.

Comme on le voit donc, la mondialisation qui est à géométrie variable, et qui opère aussi selon la logique de sélection/exclusion, dans un contexte de concurrence exacerbée, crée une économie mondiale fort inégalitaire. Sur le marché mondial qui tend à s'unifier, la compétitivité sera l'arme recherchée par tous les participants pour gagner dans la concurrence généralisée. La concurrence et la compétitivité qu'elle exige sont plus que jamais à l'ordre du jour dans le commerce mondial des produits agricoles.

On le constate dans de multiples conflits entre les Etats-Unis et L'Union européenne qui ont pourtant des niveaux de développements comparables, notamment en ce qui concerne la compétitivité. Le même constat peut être fait également dans les rapports entre les pays en développement et les pays développés. Ici on peut l'illustrer par le dernier conflit concernant le coton américain subventionné qui fait une concurrence déloyale au coton des pays en développement, surtout africain et latino-américain. Enfin, le 14 mars dernier (14-03-05) des ONGs en Europe et en Afrique, ont remis au commissaire européen, Mr Mandelson, une pétition portant 62000 signatures. Cette pétition stigmatisait « les effets dévastateurs pour l'agriculture africaine des exportations de poulets européens vers l'Afrique, à des prix très bas « mettant hors jeu les producteurs africains peu compétitifs ».

Globalement donc, les agricultures européennes et américaines sont protégées (malgré les incantations sur le libre-échange), alors que l'on exige de l'Afrique, l'ouverture totale des frontières commerciales et le renoncement à toute subvention de la sienne. Pour l'Union européenne par

exemple, on sait que malgré le mouvement engagé vers la baisse, les subventions à l'agriculture, dans le cadre de la politique agricole commune, représentent encore plus de 40% du budget de la commission.

VI. 2. LES MUTATIONS DE L'AGRICULTURE CONGOLAISE EN PÉRIODE POST-COLONIALE.

Ces mutations, sous la forme d'une recomposition profonde du système productif agricole hérité de la colonisation, ont porté principalement sur les produits, sur leur destination, la nature sociale des producteurs et sur la spécialisation interrégionale. Un petit détour par l'héritage colonial qui va muter nous a donc semblé nécessaire.

VI. 2. 1. Quelques caractéristiques de l'héritage colonial

En ce qui concerne les produits, l'agriculture congolaise était relativement plus diversifiée que la moyenne des autres agricultures coloniales en Afrique subsaharienne. Cela était vrai à la fois pour les produits d'exportation que pour ceux destinés au marché intérieur, industriel et de consommation de la population.

A l'exportation, la gamme des produits était bien large .Dans l'ordre décroissant de leur importance, le pays exportait les produits du palmier (huile et tourteaux), qui rapportaient 30% des devises provenant de toutes les exportations agricoles .Le Congo colonial et le Nigeria étaient alors les premiers exportateurs mondiaux de ces produits .Ensuite venait le café qui rapportait environ 25% des recettes en devises des exportations agricoles .Puis venait le coton -

culture entièrement dévolue à la paysannerie -fortement encadrée-, qui rapportait environ 15%.

Les autres produits étaient : le caoutchouc, le cacao, le thé, l'huile d'arachide, etc. L'importance des exportations agricoles était telle qu'elles représentaient environ 40% des recettes en devises, tous les produits d'exportation confondus. Pour le marché intérieur, les principaux produits étaient : le manioc, le maïs, le riz-paddy, le haricot, la patate douce, l'arachide, la banane, l'igname et plusieurs sortes de légumes et de fruits, la canne à sucre, etc. L'élevage des bovins, des caprins, et de la volaille, auquel il faut ajouter la pêche fluviale, et lacustre, la chasse et le ramassage de chenilles et de certains insectes comestibles, fournissait des protéines animales.

En gros le pays connaissait un degré élevé d'autosuffisance alimentaire, sauf pour la viande bovine, le poisson, le sucre, le lait et les aliments pour la population d'origine européenne. Il faut cependant ajouter que la production vivrière commercialisée satisfaisait globalement les besoins des populations urbaines, en partie, grâce au faible taux d'urbanisation dû au contrôle des mouvements de la population, au maintien des infrastructures de transport et aux prix plus ou moins administrés. A la campagne même, les paysans étaient fortement encadrés, administrativement et agronomiquement.

En ce qui concerne le statut des producteurs, on peut dire pour les cultures d'exportation sauf le coton qu'elles relevaient essentiellement de l'action de grandes entreprises agro-industrielles et du petit capital du colonat.

Les paysans cotonniers et les cueilleurs des fruits du palmier étaient appelés « travailleurs libres » (+1million). C'est-à-dire que, sans avoir un statut des salariés stricto sensu, ils travaillaient sur une base contractuelle au profit des entreprises agro-industrielles. L'exécution du contrat était garantie par l'intervention autoritaire de l'Etat colonial. Ce dernier intervenait également pour octroyer un monopole d'achat de certains produits des paysans dans certaines régions (ex :le riz, dans les zones où il était produit). Pour ce qui est de la spécialisation entre les régions, on constate que globalement, la plus grande partie des cultures d'exportation étaient localisées dans la partie nord et est du pays (Equateur, Haut-Congo, Kivu), alors beaucoup moins urbanisée que la partie sud.

Dans la bande sud du pays (les anciennes provinces de Léopoldville, du Kasai et du Katanga), plus urbanisées, se trouvaient surtout des cultures vivrières. L'ancienne province de Léopoldville par exemple, était surtout spécialisée dans la production vivrière commercialisée destinée à la population urbaine de la région. C'est pourquoi on n'y trouvait pas des cultures imposées comme le coton. Il faut signaler cependant que l'essentiel de l'élevage bovin était situé dans le haut Congo, au Kivu et au Katanga. L'ancienne province du Kasai jouait le rôle de grenier et de réserve de main d'œuvre pour les villes minières du Katanga. Ainsi, villes et camps des travailleurs étaient quasiment les seuls marchés de la production vivrière commercialisée des paysans. La demande marchande de vivres à la campagne même était très faible, étant donné que presque tout le monde valide s'adonnait à des cultures vivrières.

VI. 2. 2. Les mutations post-coloniales.

Ces mutations ont à la fois la forme de reconstitution de l'héritage colonial et de son démantèlement. Dans la reconstitution qui passe par deux moments (1960-1965 et 1966-1974), on trouve déjà les germes du démantèlement des pans entiers de l'héritage colonial. Pendant les cinq premières années post-coloniales, les troubles politiques et l'insécurité généralisée réduisent à peu de chose le pouvoir de l'Etat. Celui-ci arrête les interventions d'ensemble qui, soutenaient le modèle colonial du développement agricole. Il en résulte une baisse générale de la production, toutes les cultures confondues.

Mais cette crise de la production frappe plus les cultures d'exportation que les cultures vivrières. Au sein des cultures d'exportation, elle frappe plus les cultures des colons que celles des grandes entreprises agro-industrielles. D'une manière plus remarquable encore, la production qui baisse le plus est celle des cultures qui faisaient appel à des travailleurs dits libres (coton, produits du palmier) et pour lesquelles les interventions de l'Etat jouaient un rôle déterminant.

Enfin si presque toutes les provinces voient leur production baisser (surtout celles de l'Est du pays), le Bas-Congo, moins touché par les troubles et fort sollicité par la demande urbaine de Kinshasa, a très fortement augmenté sa production vivrière commercialisée. Les enquêtes de l'IRES (Université de Kinshasa), ont montré que pendant cette période, le Bas-Congo a multiplié par quatre ses envois des

vivres commercialisés vers la ville de Kinshasa. Et cela sans innovation technique significative. On assiste à une inversion de dynamique. Pendant la période coloniale, les cultures vivrières s'inscrivaient en sous ordre des cultures d'exportation dont les taux de croissance étaient bien plus élevés. Cette période montre donc l'amorce du déclin des cultures d'exportation, qui se fera pour un temps en faveur des cultures vivrières.

Pendant la période de 1966 à 1974, le rétablissement du pouvoir de l'Etat et de la sécurité, permet la relance de toutes les cultures. Mais cette relance est bien plus forte pour les cultures vivrières (qui augmentent de plus de 50% par rapport à 1958) que pour celles d'exportation (qui n'atteignent même pas leur niveau de 1958). Les produits du palmier et le coton, l'apanage des fameux travailleurs libres, se relèvent à peine.

Le gonflement de la population urbaine notamment par l'exode rural, l'apparition d'une demande marchande de vivres dans les régions rurales où se développent d'autres sources de revenu que l'agriculture (Kasaï) font que même en forte croissance, la production des vivres commercialisés demeure insuffisante pour satisfaire les besoins des consommateurs. Le Kasaï par exemple, jadis grenier du Katanga, devient dépendant d'autres régions du pays pour l'alimentation de sa population urbaine en croissance rapide. C'est aussi pendant cette période que l'on assiste au développement de l'agriculture, principalement maraîchère dans les villes comme Kinshasa.

Il faut également dire qu'à cause de la détérioration des infrastructures de transport, les centres de consommation ne

sont plus approvisionnés que par des campagnes proches, jouissant d'une certaine rente de localisation. Ces centres et leurs hinterlands aspirent aussi l'essentiel des produits manufacturés de consommation. Des régions entières sont enclavées et condamnées à la production d'autosubsistance. Cela contribue à rendre insuffisante, l'offre globale des vivres commercialisés.

A partir de 1973, les célèbres mesures de zaïrianisation et de radicalisation vont donner un coup de fouet à l'accélération du processus de démantèlement de l'héritage colonial. Dans ce processus de démantèlement, on voit progressivement la disparition de l'agriculture d'exportation (les produits du palmier et le coton plus particulièrement). Les pans entiers de l'agriculture capitaliste d'exportation vont ainsi disparaître. La gamme des produits se réduit au point que le café, à lui seul, finira par représenter entre 80 et 90% des exportations agricoles en valeur. Ce démantèlement est quasi achevé au début des années 90.

La période de guerre qui court depuis 1996, avec son cortège de destructions, d'insécurité et des déplacements des populations, a évidemment provoqué la chute de la production agricole en général et celle des vivres en particulier sur une grande échelle. Pourtant, les paysans « libérés » des cultures d'exportation, gardent un potentiel mobilisable important pour la production des vivres commercialisés.

VI. 3. L'INTÉGRATION DE L'AGRICULTURE CONGOLAISE DANS LA MONDIALISATION ET LES RAPPORTS QUI EN RÉSULTENT.

L'intégration la plus ancienne est évidemment celle des cultures d'exportation. En effet, dans la mise en valeur agricole du Congo colonial, il n'existait pas de demande locale pour les produits tels que le café, le coton, le caoutchouc, et le cacao. Donc, au départ, la demande extérieure constituait le seul marché pour ces produits. Ils seront ainsi développés au Congo, en fonction de la fameuse loi des avantages comparatifs de Ricardo. Ces mêmes produits ont été développés dans d'autres pays africains, en Asie et en Amérique latine. Il en résulte que ces pays sont dans une forte concurrence entre eux sur les marchés mondiaux. Comme on le sait, lorsque la concurrence est forte, cela tire les prix vers le bas, au gré des variations de la demande.

Ainsi, ces produits sont soumis à une forte fluctuation des cours dont la tendance à long terme est baissière. Le manque à gagner pour les producteurs est d'autant plus accentué que les fluctuations s'accompagnent de la détérioration des termes de l'échange des exportateurs de ces produits primaires. Pour le Congo post-colonial, la crise de l'agriculture d'exportation s'est traduite aussi par un désinvestissement massif des grosses entreprises du secteur qui sont allés investir ailleurs (particulièrement en Thaïlande, Malaisie et en Indonésie). D'autre part, devenu mono-exportateur d'un seul produit, le café, le Congo devient extrêmement vulnérable aux fluctuations des cours de ce seul produit.

Enfin, jadis exportateur de plus de 80% de sa production : de coton, le pays est devenu aujourd'hui importateur de ce produit, notamment des USA. Les prix subventionnés de ce produit dans ce dernier pays sont tels qu'aucune production intérieure au Congo, dans les conditions actuelles, ne peut lui faire face. Il faut également dire à ce sujet que contrairement à l'Afrique de l'ouest qui connaît un grand essor de la culture paysanne du coton, toutes les tentatives faites pour relancer cette culture au Congo se sont soldées par des échecs.

Il faut cependant reconnaître que le potentiel du développement de l'ensemble des cultures tropicales d'exportation demeure considérable. Il serait cependant difficile, dans les circonstances actuelles d'égaliser ou de battre en compétitivité les producteurs est-asiatiques qui bénéficient des retombées de la recherche agronomique moderne.

Pour les cultures vivrières, l'intégration au marché mondial s'est faite de manière indirecte. Elle a consisté en la fourniture des vivres à bas prix pour approvisionner les travailleurs des mines et des plantations capitalistes (surtout si ces derniers ne sont pas de la région). Cela permettait de réduire les coûts salariaux des produits miniers et agricoles destinés à l'exportation. Ainsi ces derniers pouvaient être compétitifs sur les marchés mondiaux. Le second rapport que l'agriculture vivrière entretient avec la mondialisation est l'importation massive, sous forme d'aide ou d'achats des produits vivriers en provenance de l'occident et de l'Asie du sud est. Pendant la période de fonctionnement plus ou moins normal de l'économie congolaise (les années 80), l'achat des produits alimentaires importés représentaient

environ 20% de la valeur de toutes les importations annuelles du pays.

Les principaux produits importés sont : le blé et la farine de blé, le maïs, le riz, la viande bovine, le poisson et la volaille. Ces produits sont consommés principalement dans les centres urbains. Les pays d'où proviennent ces produits sont en surcapacité et doivent constituer des stocks dont la gestion coûte cher. Ils ont besoin des marchés sur lesquels la concurrence est féroce entre les producteurs.

Alors pour être compétitifs, c'est-à-dire pour garder leur part du marché ou conquérir des parts au détriment des concurrents, les producteurs se livrent une guerre farouche des prix. C'est ici que les subventions à leurs produits exportés servent à éliminer les concurrents de l'extérieur et de l'intérieur du pays cible. Au Congo, comme dans d'autres pays africains partageant les mêmes conditions, ces importations étouffent la mobilisation du potentiel local du développement de ces produits qui seraient ainsi non compétitifs. Le Congo vit ainsi dans une dépendance extérieure pour l'alimentation de sa population et est soumis à tous les aléas qui peuvent affecter ses relations avec ses fournisseurs étrangers.

VI. 4. QUELLES PERSPECTIVES POUR L'AGRICULTURE CONGOLAISE FACE AU DÉFI DE LA MONDIALISATION

VI. 4. 1. Quelques hypothèses de travail.

Dans la perspective de la pérennisation des tendances actuellement à l'œuvre, nous allons nous trouver devant trois problèmes. D'abord, les produits importés, bon marché, font l'affaire des populations des villes, majoritairement à faible revenu. Cette population urbaine représenterait aujourd'hui plus de 40% de la population du pays. L'arrêt ou la réduction de ces importations, provoquerait à court terme une importante détérioration de l'alimentation de beaucoup de petites gens.

Ensuite, le maintien de ces importations étouffe et exclut les producteurs locaux, urbains et surtout ruraux des marchés locaux. Et ces gens exclus ou étouffés sont encore plus nombreux que ceux qui bénéficient des importations. Enfin, nous ne pouvons perdre de vue les aléas et la précarité de la dépendance alimentaire. Plus d'une fois d'ailleurs, il a été constaté que certains produits importés étaient déjà périmés et impropres à la consommation.

La solution structurelle au problème serait d'aider les producteurs du pays principalement les paysans, à produire l'essentiel de vivres pour le pays, en mobilisant le potentiel local par des incitants appropriés. En rapport direct avec les importations des vivres bon marché, les incitants peuvent être, soit la protection douanière, soit le recours à des subventions (notamment aux intrants).

La première solution se heurte à la dynamique en cours, celle du désarmement douanier cher à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et à la Banque mondiale. La seconde solution se heurte à la faiblesse des moyens de l'Etat et aux exigences du Fonds Monétaire International. Le poids de la Banque Mondiale et du Fonds monétaire est énorme, étant donné que ce sont ces organisations qui parrainent les réformes de l'économie congolaise et sont incontournables pour l'accès à l'aide financière ou à des emprunts.

VI. 4. 2. Quelques pistes pour la mobilisation du potentiel productif des paysans.

Nous venons de voir combien l'insertion de l'agriculture congolaise dans la mondialisation nous impose des contraintes dont le pays est appelé à tenir compte. Mais nous devons aussi savoir que les initiatives pour desserrer ces contraintes sont en grande partie tributaires des politiques internes de mobilisation de la production agricole, de l'organisation de sa commercialisation et des possibilités d'accès de la population à la consommation .

La perspective que nous nous donnons est de mettre en avant le rôle des principaux acteurs de la production agricole vivrière du pays que sont les paysans .C'est pourquoi nous devons d'abord passer par la justification de cette option, avant de donner un aperçu sommaire de quelques actions susceptibles de mobiliser sur une grande échelle, le potentiel existant de la production agricole vivrière du pays.

VI. 4. 3. Pourquoi les paysans et l'agriculture vivrière ?

Plusieurs raisons militent en faveur de notre choix. Pour des raisons historiques que nous avons données dans les développements précédents de ce texte, la part de la production agricole capitaliste est devenue fort dérisoire. L'essentiel de la production agricole au Congo est aujourd'hui, assuré par les paysans. « Libérés » des injonctions de l'Etat et des entreprises agro-industrielles héritées de la colonisation, les paysans ont massivement substitué de leur propre initiative les cultures vivrières aux cultures d'exportation, sur la quasi-totalité du territoire national.

Plus d'une fois, pendant la période postcoloniale, même sans grandes innovations technologiques, les paysans ont montré une grande capacité à répondre à la demande marchande des centres de consommation. La demande marchande elle-même s'est fortement accrue, en rapport avec l'accroissement de la population urbaine, et l'apparition d'une demande marchande à la campagne, engendrée par le développement d'autres sources de revenu que l'agriculture dans la plupart des régions du pays (l'exploitation artisanale de l'or, du diamant, du coltan, du zinc, de l'uranium...).

Alors que les besoins de consommation s'accroissent si fortement, les capacités productives de la paysannerie sont aujourd'hui, manifestement sous utilisées. La section qui suit passe sommairement en revue, les incitants qui permettent de relever le niveau d'utilisation des capacités productives des paysans pour que la production réponde mieux à la

demande dans des conditions satisfaisantes, à la fois pour les producteurs et pour les consommateurs.

Le développement de l'agriculture vivrière paysanne dans la vision qui est la nôtre ici, permettra de faire correspondre le modèle de production agricole avec le modèle de consommation du pays. On constate à ce sujet d'ailleurs que malgré le développement de la consommation des produits importés, les Congolais préfèrent consommer les produits locaux quand ils le peuvent.

VI. 4. 4. Les chantiers de la mobilisation des capacités productives paysanne dans l'agriculture vivrière.

Comme nous l'avons dit ci-dessus, nous n'allons pas développer ici les différents points constitutifs de ces chantiers. Nous allons tout juste les énumérer en les rapportant à la production, à la commercialisation et à la consommation. Mais cette distinction a quelque chose d'arbitraire, dans la mesure où nombre de ces points (incitants) sont simultanément liés et à la production, et la commercialisation. (les prix, les transports, le stockage,...).

Pour inciter les paysans à produire, il faut savoir qu'il n'existe pas de méthode plus efficace que l'intéressement de ces producteurs aux résultats de leur activité. Dans le Congo d'aujourd'hui, ce qu'il faut réaliser en tout premier lieu est l'instauration de la sécurité sur toute l'étendue du territoire national et assurer le retour des populations sur leurs terres agricoles, sur leurs lieux d'élevage, de pêche et de chasse.

Ensuite, il faudra désenclaver les régions enclavées, en réparant les infrastructures routières reliant les zones de production à celles de consommation. Et puis, il est nécessaire de faire disparaître toutes les tracasseries des forces de l'ordre et la multitude de taxes illégales. L'encadrement administratif et agronomique devra être des plus souples. Ce qu'il faut aussi faire, c'est organiser les marchés de manière souple et laisser les prix d'achat au producteur se former au gré des mécanismes de marché. A la limite, on peut fixer comme dans le temps, les prix minima au producteur (pour les protéger), en veillant à ce que les commerçants et les autorités locales ne les transforment pas en prix maxima. Le travail agricole exige que les paysans soient en bonne santé. Il sera donc nécessaire de réactiver les centres de santé là où ils existent et d'en créer là où ils n'existent pas. De même, un réseau de l'enseignement de base devra s'ouvrir pour l'éducation des enfants des paysans. En produisant pour le marché, les paysans devront avoir la possibilité d'acheter des biens manufacturés de première nécessité et des produits alimentaires autres que ceux qu'ils produisent. Dans le jargon de l'économie agricole, on appelle ces biens « biens d'appel ».

L'agriculture paysanne aura besoin de bénéficier des résultats de la recherche agronomique et de leur vulgarisation. Dans les régions où les terres sont déjà trop sollicitées, il faudra envisager l'apport d'intrants appropriés pour élever les rendements à l'hectare. Enfin, il sera indispensable d'inciter les paysans à s'organiser pour qu'ils puissent mieux être informés et qu'ils soient capables de défendre leurs intérêts face à leurs divers partenaires.

En ce qui concerne la commercialisation, nombre des points cités ci-dessus, comme la restauration des voies de transport, l'organisation des marchés, la politique des prix sont aussi nécessaires pour la promotion du commerce des produits agricoles. Les prix aux consommateurs devront peut-être définir une marge raisonnable de distribution qui ne pénaliserait ni les producteurs ni les consommateurs.

Mais, il est important d'insister ici sur la suppression de multiples barrages, des tracasseries et des rançonnements dans le chef des forces de l'ordre. Une politique d'aménagement d'infrastructures de stockage sur les marchés aux producteurs et sur ceux aux consommateurs permettra de réduire les pertes et la détérioration des produits. Du côté de la consommation, nous savons que l'élément déterminant est le pouvoir d'achat auquel il faut ajouter la possibilité physique d'accéder aux produits recherchés, à des prix qui ne soient pas prohibitifs pour les consommateurs.

Ici la santé générale de l'économie intervient dans la création d'emplois et dans la distribution des revenus. Mais sans attendre les progrès de l'économie formelle, il est nécessaire de soutenir l'économie dite populaire (terme que nous préférons à celui d'économie informelle) qui fait vivre aujourd'hui, la majorité écrasante de la population. Ce soutien pourrait bien s'intégrer dans le fameux programme de lutte contre la pauvreté. La priorité de l'agriculture tant clamée dans le passé, n'a pas de sens tant qu'elle ne se traduit pas par un dégagement conséquent des ressources publiques envers ce secteur.

CONCLUSION GÉNÉRALE

CONCLUSION GENERALE

La mise en route de ce guide, on l'aura senti au fil de sa lecture, obéit à un seul objectif prégnant : fournir les outils de compréhension, d'analyse et de rentabilité des exploitations agricoles dans les zones rurales de la République Démocratique du Congo. Pour ce faire, nous avons basé l'essentiel de notre propos sur la région de Kinshasa et sa périphérie qui a servi de point de référence.

Une telle initiative, il convient de le souligner, ne pourra porter du fruit que dans la mesure où tous ceux qui auront ce guide entre leurs mains seront capables d'opérer un changement d'approche et d'attitudes dans leur façon d'envisager les exploitations agricoles dans les zones rurales. C'est en vertu de cela que nous avons essayé d'établir une sorte de vas-et- vient entre les techniques agricoles comme telles et les problèmes de commercialisation des produits agricoles. Ceci signifie que la préoccupation reste de sortir de l'agriculture de subsistance à celle de marché. Pour cela, il y a un ensemble des règles qu'il faut respecter, qu'il s'agisse de l'identification de l'exploitation, du calendrier agricole, des techniques culturales, des systèmes de culture, etc.

La question récurrente reste celle de savoir comment faire en sorte que les petits exploitants améliorent leurs méthodes de travail en s'inspirant des techniques récentes (non sophistiquées) qui permettent d'accroître le rendement. Répondre à cette interrogation revient à mettre sur pied toute une pédagogie de travail qui implique une formation adaptée au contexte mésologique. C'est le travail que OCIV-M&D laisse aux différents partenaires impliqués dans la

problématique du monde rural et surtout dans la gestion de leurs micro-projets agricoles.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ANGLADETTE A, Le riz, Presse universitaire de France, 1967
- BROUTIN C, SOKONA K (Dir), Innovations pour la promotion des céréales locales. Reconquérir les marchés urbains, Dakar, ENDAF-GRAF, 1999.
- CENTRE D'ETUDES ET DE RECHERCHES POUR LA PROMOTION RURALE - CERPRU (2000), Le développement rural en République Démocratique du Congo au tournant du millénaire, Journées Scientifiques du Centre d'Etudes et de Recherches pour la Promotion Rurale, Bukavu
- CERPRU (2000), Le développement rural en République Démocratique du Congo au tournant du millénaire, Journées Scientifiques du Centre d'Etudes et de Recherches pour la Promotion Rurale, Bukavu.
- DEMOL J, (Dir.) Amélioration des plantes. Application aux principales espèces cultivées en régions tropicales, Gembloux, Presses Universitaires de Gembloux, 2002.
- DGCD, Note stratégique sur la République Démocratique du Congo, mai 2002.
- DUBRESSON A. et al. (1994), Les Afriques au Sud du Sahara, Collection Géographie Universelle, Belin-Reclus.
- FAO (2004), Table ronde sur l'Agriculture : Vers une stratégie de développement agricole, base solide du décollage économique, Mission à moyen terme de la FAO : les grands enjeux pour la République Démocratique du Congo en matière de production alimentaire, Kinshasa, 19-20 mars, Annexe 6, 12 p.
- FIDA, Outils agricoles utilisés par les femmes, 1998
- FRESCO L. (1982), « Des cultures imposées aux cultures encadrées », in Zaïre-Afrique, n° 161, janvier, pp. 19-30.

- GUENEAU E, Guide méthodologique. L'évaluation, un outil au service de l'action, IRAM, 1996.
- IMAGE CONSULT (2001), Organisation de l'espace et Infrastructure urbaine en République Démocratique du Congo (par Wolff Eléonore, MASHINI D.M. Jean-Claude, IPALAKA Y. Joseph), Programme Régional de Gestion de l'Information Environnementale (PRGIE), Association pour le Développement de l'Information Environnementale (ADIE), Les dossiers de l'ADIE, Hors série, Synthèse réalisée pour la Banque Africaine de Développement.
- INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE (INS), Ministère du Plan et Aménagement du Territoire, République du Zaïre, Recensement Scientifique de la Population, 1^{er} juillet 1984. Résultats définitifs (plusieurs volumes), Kinshasa. I. Caractéristiques démographiques, 1991 à 1994 ; II. Totaux définitifs par groupements et quartiers, 1992 ; III. Projections démographiques. Zaïre et Régions 1984-2000, 1993.
- LAPIKA DIMOMFU, Problèmes fonciers et politiques agricoles en Afrique centrale, Actes de la rencontre internationale des Sociologues et Anthropologues de l'Afrique centrale, Kinshasa, 27-29 janvier 1988.
- LOPEZ E et MUCHNIK J, Petites entreprises et grands enjeux. Le développement agro-alimentaire local, L'Harmattan, Tome II, 1997.
- MASHINI D.M. (1994), Développement régional et stratégies spatiales dans le Kwango-Kwilu (Sud-Ouest du Zaïre), Thèse pour le doctorat en Sciences géographiques, Université Libre de Bruxelles, Laboratoire de Géographie humaine, 3 tomes.
- MASHINI D.M. (1983), Le paysage rural des localités périphériques au Centre de Gungu (Haut-Kwilu),

Mémoire de licence en géographie, Enseignement Supérieur et Universitaire, Institut Pédagogique National, Kinshasa.

- MUGANGU MATABARO S., « Les paysannats agricoles au Congo (RDC) : problèmes et conditions de succès », in *Le développement rural en République Démocratique du Congo au tournant du millénaire*, Journées scientifiques du CERPRU, Bukavu, op. cit., pp. 274-282.

- MUNZELE MUNZIMI J. M, « L'acte de manger en milieu rural africain », in *Bastidiana*, n°31-32, 2000, pp. 115-123.

- NICOLAI H., GOUROU P. et MASHINI D.M. (1996), *L'espace zaïrois. Hommes et milieux (Progrès de la connaissance géographique de 1949 à 1992)*, L'Harmattan, Paris, Collection « Zaïre, Histoire & Société ».

- NICOLAI H. (1963), *Le Kwilu. Etude géographique d'une région congolaise*, CEMUBAC, Bruxelles, 472 p.

- OANREWAJU. B. SMITH, MOUSTIER P, MOUGEOT. L. J, et FALL A, *Développement durable de l'agriculture urbaine en Afrique francophone. Enjeux, Concepts et méthodes*, CIRAD-CRDI, 2004.

- PALUKU M. (1982), « La loi foncière du 20 juillet 1973 et son impact sur l'habitat », in *Zaire-Afrique*, n° 161, janvier, pp. 31-44.

- PRIOU J et LEFILLEUL M. F, *Guide pratique de l'évaluation*, Editions ouvrières et UFJT, 1989.

- PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT - PNUD/ UNOPS (1998)/ République Démocratique du Congo - Programme National de Relance du Secteur Agricole et Rural, Monographies de provinces (11 volumes), Kinshasa..

- RUDAHABA BATUMIKE H., « Les politiques coloniales de développement agricole en RDC », in Le développement rural en République Démocratique du Congo au tournant du millénaire, Journées scientifiques du CERPRU, Bukavu, pp. 17-20.
- TOLLENS E, Les défis : sécurité alimentaire et cultures de rente pour l'exportation-principales orientations et avantages comparatifs de l'agriculture en RDCongo, Département d'Economie Agricole et de l'Environnement K.U.Leuven, mars 2004.
- TREFON TH, Ordre et désordre à Kinshasa. Réponses populaires à la faillite de l'Etat, n°61-62, série 2002, 2003, 2004.
- VANDENPUT R, Les principales cultures en Afrique centrale, Tournai, Lesaffre, 1981.

SIGLES ET ABREVIATIONS

ASARECA :	Association for Strengthening of Agricultural Research in Eastern and Central Africa
CGIAR :	Consultative Group on International Agricultural Research
COOPEC :	Coopérative d'Épargne et de Crédit
COOCEC :	Coopérative Centrale d'Épargne et de Crédit
CORAF:	Conseil Ouest et Centre Africain pour la Recherche et le Développement Agricole
FAO :	Fonds des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
IITA:	International Institute of Tropical Agriculture
INERA :	Institut National pour l'Étude et la Recherche Agronomiques
OMC :	Organisation Mondiale pour le Commerce
SACCARA :	Southern African Centre for Cooperation in Agricultural and Naturel Resources Research and Training
SENASA:	Service National des Semences
SENAFIC:	Service National de Fertilisants et Intrants Connexes
SOFIDE:	Société Financière de Développement
SOFIDAG:	Société Financière de Développement Agricole
SNRA :	Système National de Recherche Agronomique
SNRAS : PVS :	Participatory Variety Selection

ANNEXE : CONTRAT FONCIER

ISBN - 9077577017

Tous droits de reproduction, de photocopie et d'usage à des fins personnelles et didactiques sont accordés à la condition de mentionner la source.